

Diagnostic
patrimonial
urbain
paysager

Seine Aval

78

Gargenville

CAUE 78

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
des Yvelines

 île de France

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain, paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

Synthèse communale

GARGENVILLE

Etude réalisée par

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

Hélène Bouisson, architecte, CAUE des Yvelines

François Adam, paysagiste, CAUE des Yvelines

Avec la participation de **Christelle Berger**, architecte, CAUE des Yvelines

Pascale Czobor, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

Laurent Kruszyk, photographe, Région Ile-de-France

Pascale Legué, anthropologue, CAUE des Yvelines

Claire valléry, pour la Région Ile-de-France

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL	p. 7
1. Méthodologie	p. 7
2. Ressources documentaires	p. 8
3. Le site et son occupation ancienne	p. 14
4. Les transformations de l'ère industrielle	p. 17
5. Les extensions récentes	p. 18
6. Typologies dominantes et état du bâti	p. 19
7. Perspectives d'inventaire	p. 29
8. Tableau récapitulatif	p. 35
REGARDS SUR LE PAYSAGE	p. 36
SEINE AVAL, PAYSAGE INDUSTRIEL	p. 38
DIAGNOSTIC URBAIN	p. 43
1. Relation de la ville à son territoire	p. 43
2. Les éléments de la relation au territoire	p. 50
3. Relation au projet	p. 60
DIAGNOSTIC PAYSAGER	p. 65
ANNEXE - Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.	p. 75
GLOSSAIRE	p. 101
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	p. 104

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien..)
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic
 - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire)
 - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru) pour le reste des communes, on choisit à partir de la comparaison cartes de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé
 - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
 - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro
 - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc)
 - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie
- Rédaction d'une synthèse par commune

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations)
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :

Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doive être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.

Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lequel sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	2006
Population	993	938	699	1803	6725

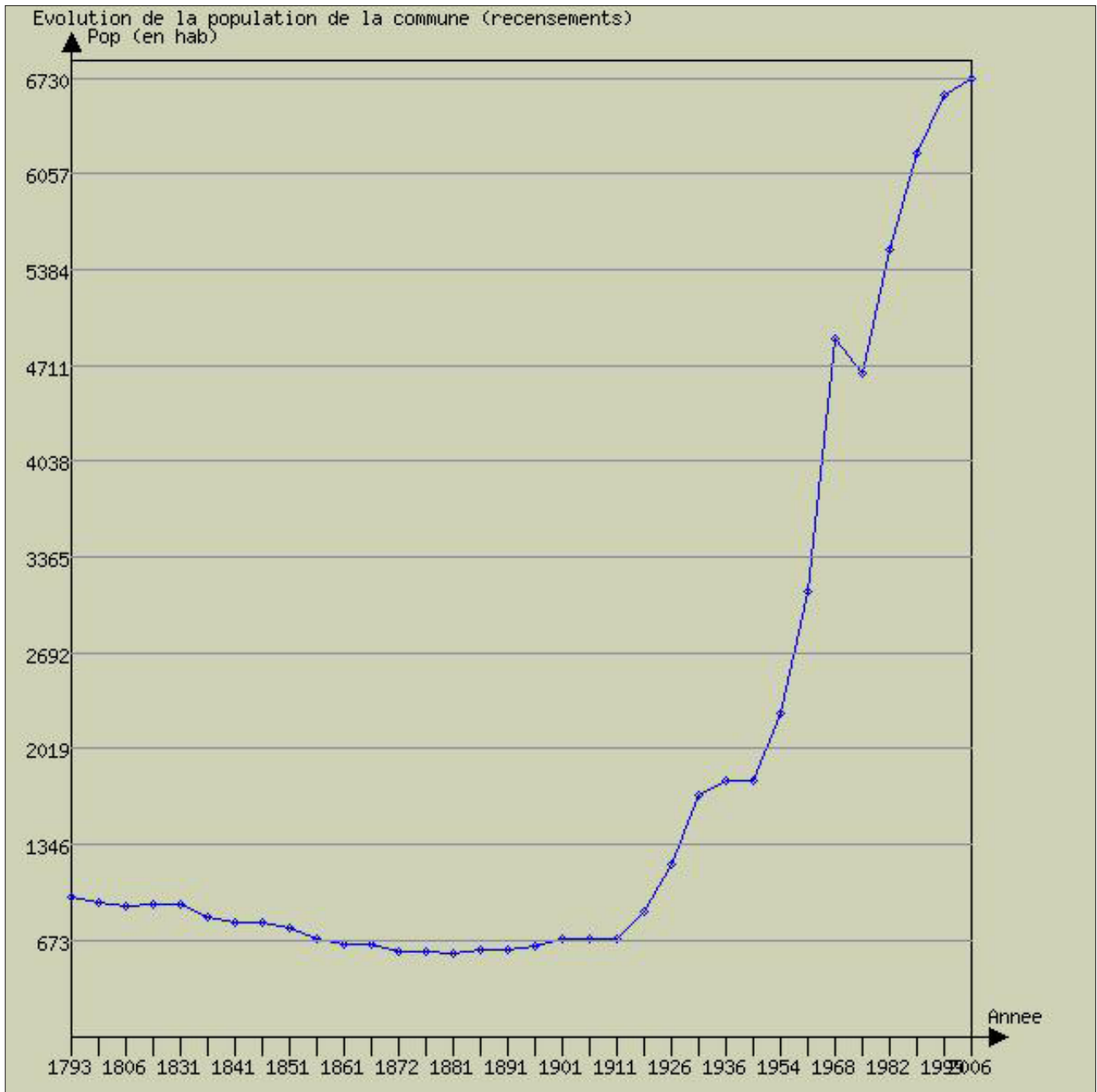
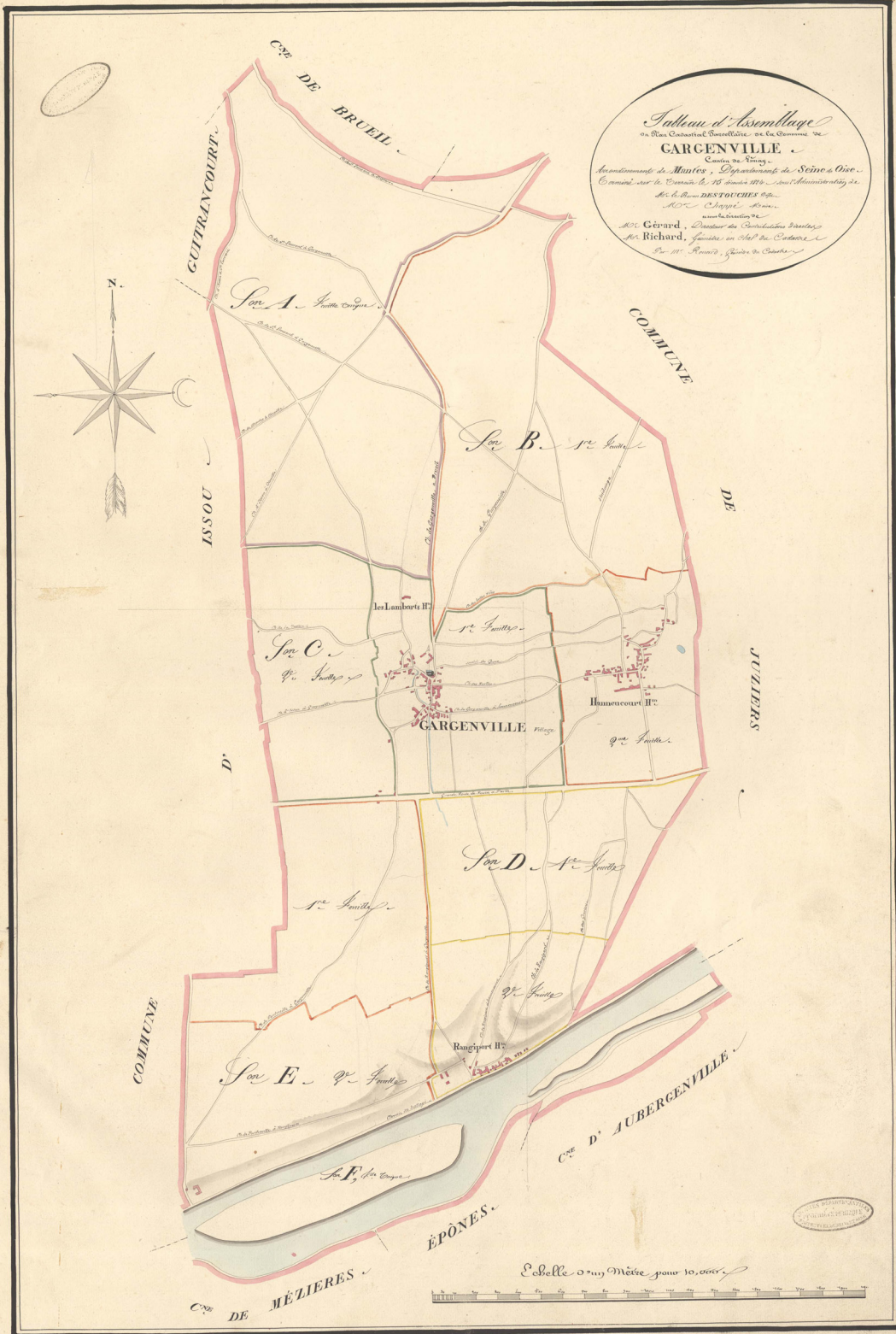


Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)

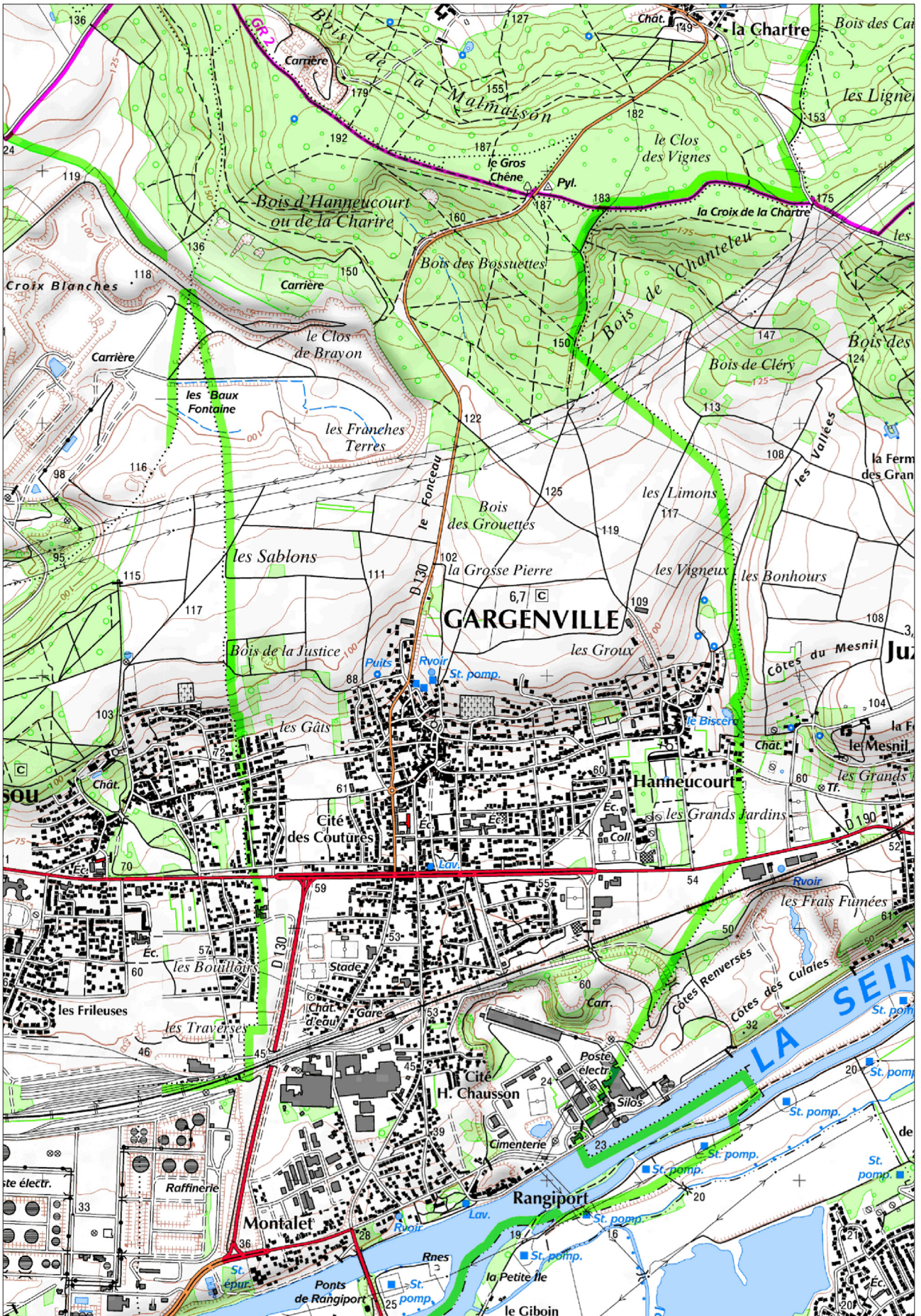
3P2/138/1.60



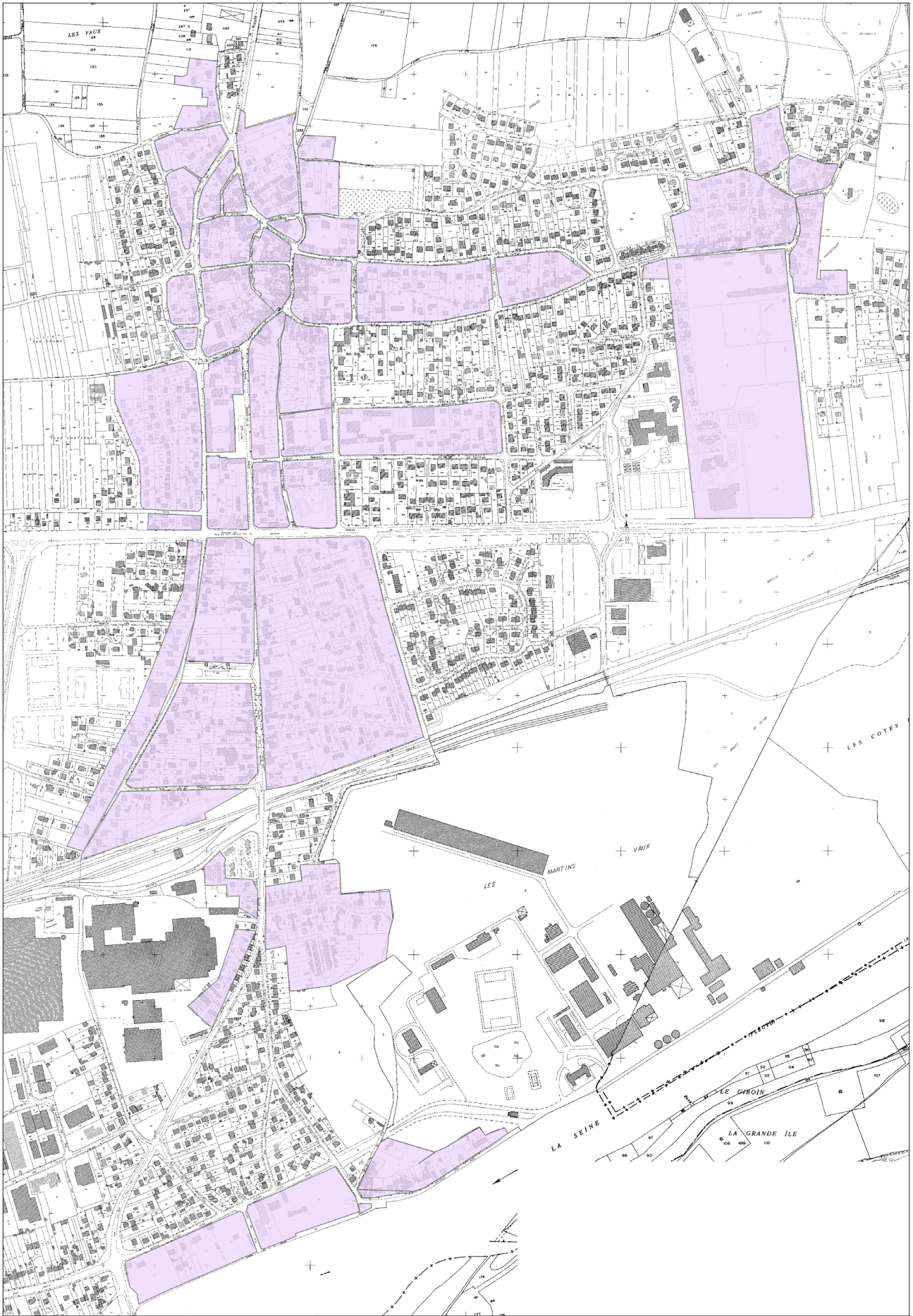
Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Vernouillet (1831)
© A.D. 78



Détails de la section A3 du cadastre napoléonien de la commune de Vernouillet (1831)
© A.D. 78

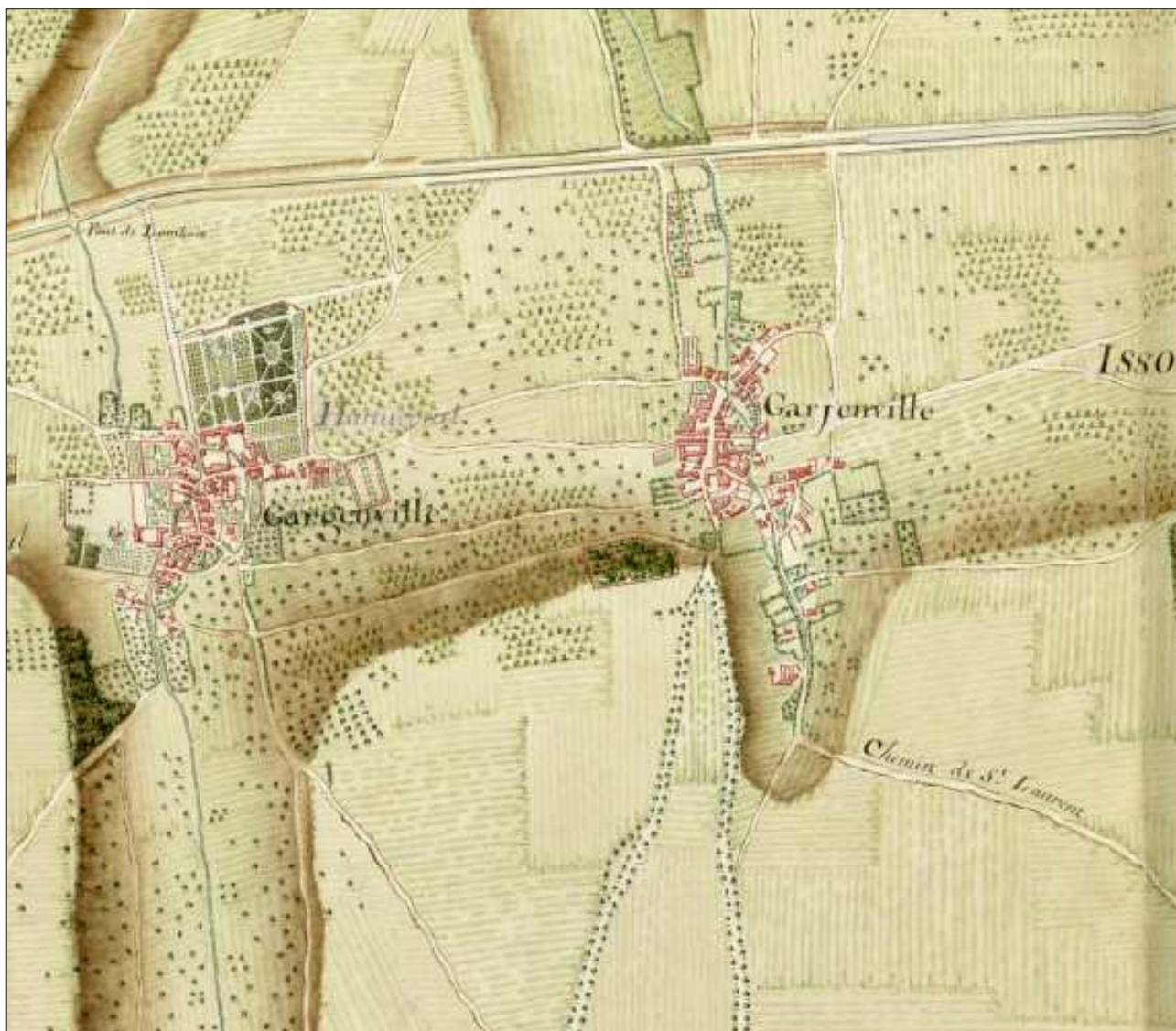


Carte IGN - Vue d'ensemble (2010)



Carte des îlots repérés à Vernouillet (centre bourg)

3. Le site et son occupation ancienne



L'atlas Trudaine (ci-dessus, le nord est en bas) montre que le bourg de Gargenville s'est installé au pied du coteau, le long de deux rus qui descendent vers la Seine. Les deux noyaux de Gargenville et de Hanneucourt (appelé Gargenville sur cette carte) sont à peu près d'égale importance. La carte ne s'étend pas jusqu'au port de Rangiport, pourtant bien attesté dès le XVe-XVI siècle : c'était là que les vins étaient chargés sur les bateaux pour être exportés.¹ Le propos de l'Atlas Trudaine étant de représenter les routes royales, ce sont les territoires aux abords de cet axe mis en place après 1713, date de l'ouverture de la route postale Paris-Rouen² qui sont dessinés. Et contrairement à Juziers où la route royale longe la Seine sur une partie du territoire, à Gargenville elle s'en éloigne, coupant le territoire en deux parties inégales. Rangiport est figuré sur le plan d'Intendance de 1786.³ On y aperçoit alors une grande propriété, sans doute la maison de campagne que signale Oudiette en 1819 et que l'on voit déjà sur la carte des chasses en 1774 et qui est l'actuel « château de Rangiport ».

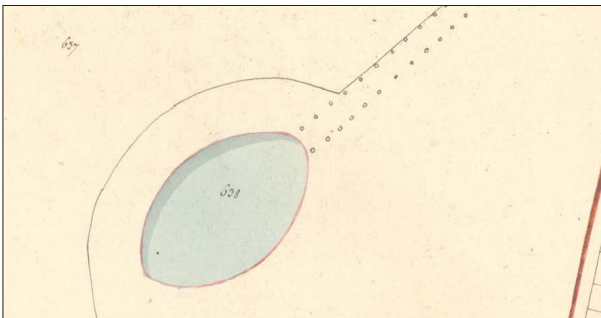
¹ Marcel Lachiver, *Vin, vignes et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, Pontoise, SHAPV, 1982, p. 242

² Patrick Marchand, *Le maître de poste et le messenger. Les transports publics en France au temps des chemins*, Paris, Belin, 2006, p.189

³ Charles Oudiette, *dictionnaire topographique des environs de Paris*, 2e édition, Paris, 1817, p. 279



Sur ces cartes d'Ancien Régime, le hameau d'Hanneucourt est dominé par le château dont l'emprise est très étendue. Hanneucourt a été érigé en seigneurie vers 1350.¹ Le château fut reconstruit en 1727 par Moifle de la Thuilerie, les aqueducs et l'orangerie bâtis en 1755.²



Ce château a donné lieu à des aménagements hydrauliques considérables dont le Bicara (grand bassin collecteur d'eau toujours en place) est la marque la plus visible. Mais tout un circuit souterrain d'aqueduc est encore en place.

Gargenville était un village d'agriculteurs : la moitié du territoire était en terres labourables et 20% en vignes, selon le plan d'Intendance. Il y avait aussi deux moulins à eau. En 1819, le village était renommé pour ses petits pois primeurs.

Le recensement de 1836 fait état de nombreux cultivateurs mais aussi de toute la population liée à la route royale, charrons (4), maréchaux (5), voituriers (2), charretiers (1). Le village végète tout au long du XIXe siècle et voit sa population décliner. Le vignoble a considérablement diminué : de 162 ha à la veille de la Révolution, il est passé à 20 ha après les années 1820. Le tableau ci-dessous montre que le vignoble s'est maintenu par la suite autour de cette superficie.³

vers 1780	1807	1835	1853	1892	1901
162 ha 20% des terres	75 ha	21 ha	20 ha	20 ha	24 ha

¹ Carte archéologique des Yvelines, commune Gargenville

² Ibidem fiche H 02

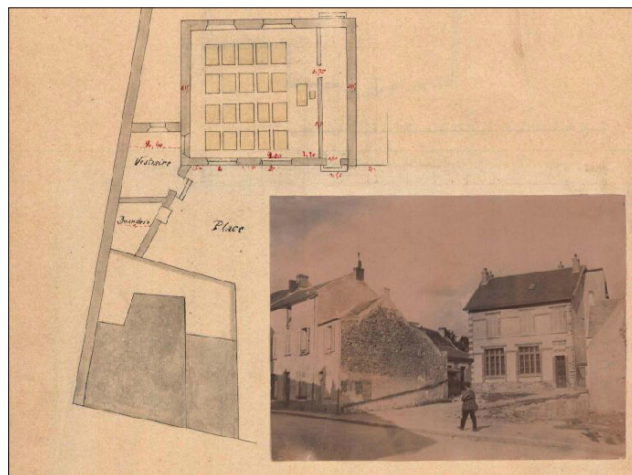
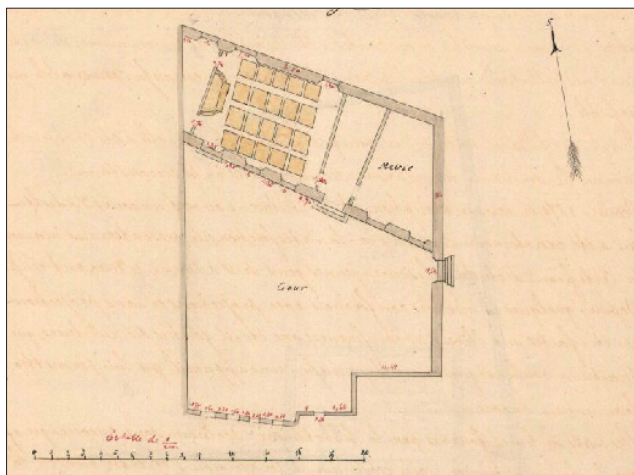
³ Marcel Lachiver, *op. cit.*

4. Les transformations de l'ère industrielle

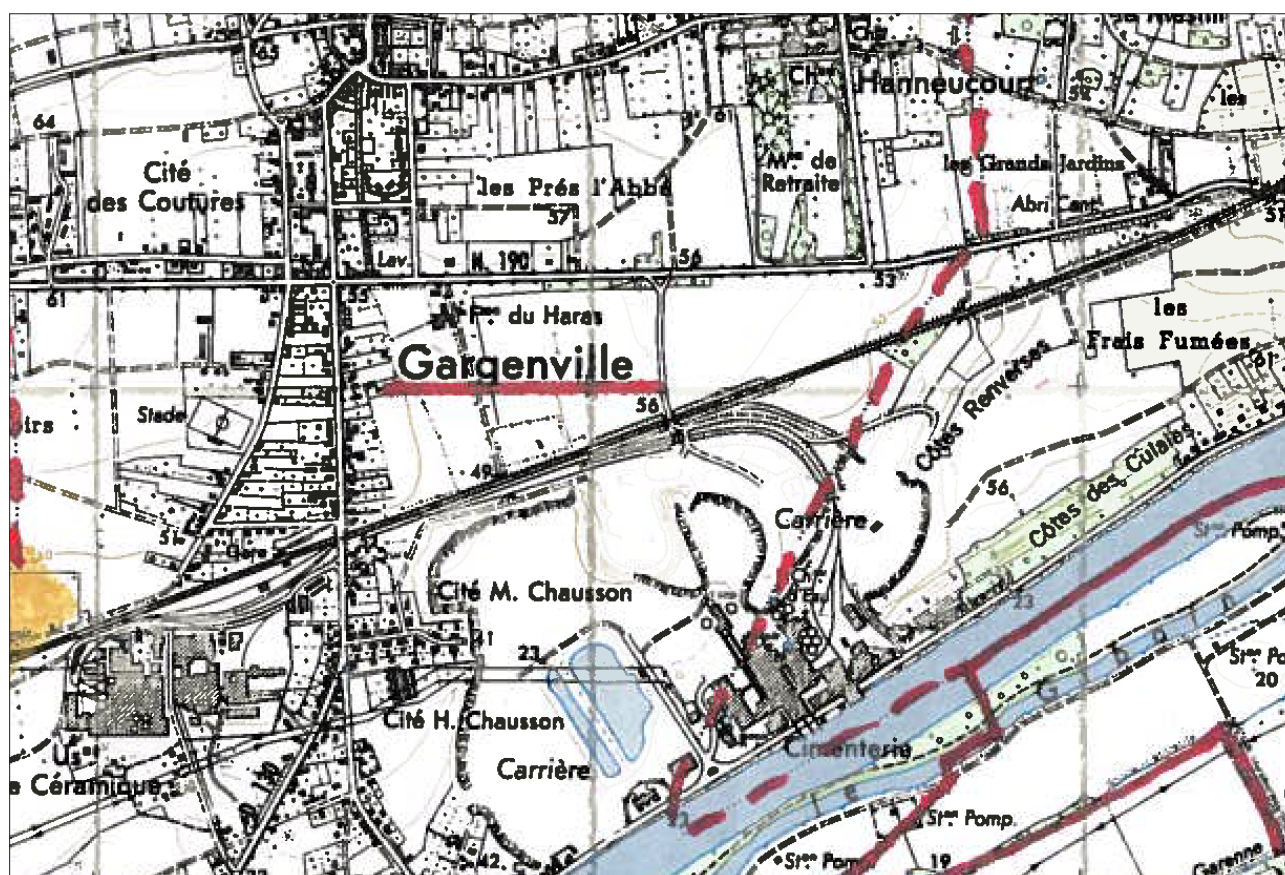
L'ère industrielle commence à Gargenville après la première guerre mondiale. C'est en 1916 que les premiers achats de terrain ont été effectués pour le compte de la société Poliet et Chausson (à Juziers). Cette arrivée se traduit déjà dans le recensement de 1921 où l'on voit apparaître des ouvriers (notamment italiens) travaillant pour le compte de cette usine. Les fours de cette société fondée en 1901, commencent à fonctionner en 1917. L'usine ne cesse de se développer. Elle emploie 330 salariés en 1938, 592 en 1955, semble-t-il son apogée. Depuis 1992 elle appartient au groupe Calcia. Deux cités portant le nom de Chausson, la cité Henri Chausson et la cité Marcel Chausson, ont été créés à proximité pour loger les ouvriers de l'usine la première, du type logements en bande dans les années 20 et la seconde, influencée par les cités-jardins un peu plus tard.

Une autre usine, la Céramique française est installée non loin dans les années 20 aussi et aussi le grès blanc qui seront toutes les deux fondues dans les usines Porcher. La cité Paul Lefevre est construite pour loger les ouvriers de ces usines. La localisation de ces deux établissements se fait au sud de Gargenville au-delà de la voie ferrée. Les usines Porcher ont été fermées en 1997 et les bâtiments rasés, libérant une emprise de 67 000 m².

Du point de vue des bâtiments publics, la première mairie de Gargenville (la précédente était à Hanneucourt) avait été installée en 1846 dans un bâtiment ancien réaménagé à cet effet (gar017). Le plan se trouve dans la monographie de l'Instituteur. Le pignon de cette ancienne maison fut monumentalisé par l'adjonction de pilastres. La classe des garçons se trouvait dans le même bâtiment. L'école des filles fut construite en 1894 un peu plus bas sur la rue de la Division Leclerc.



Le quartier de la gare, situé à l'écart de l'agglomération, au-delà même de la route nationale a mis longtemps à s'urbaniser et il ne l'a pas été de manière concertée, si bien que sur un parcellaire anarchique se sont construits de petits pavillons et des villas très disparates. La gare elle-même est bien isolée au milieu de la place de l'Europe entièrement occupée par un parking. La carte IGN de 1961 montre l'inconsistance de ce quartier à cette époque encore.



En 1930 la ville qui était restée très concentrée autour du noyau ancien, fit construire une spectaculaire mairie-école (gar093) entre les rues Pierre André et Mademoiselle Dosne, créant ainsi l'embryon d'un nouveau quartier dans une zone de jardin qui était et est toujours desservie par un ru.

Une tentative d'urbanisation est faite juste en face avec la construction d'un immeuble (gar088) et de commerces comme une boucherie (gar089). Mais il faut attendre les années 50-60 pour que s'opère une relative densification sans doute en lien avec la construction d'un vaste groupe scolaire (gar0156).

5. Les extensions récentes

Les chiffres ci-dessous montrent que la seconde moitié du XXe siècle a été celle de la construction intensive de logements : seulement 18% des résidences construites à Gargenville sont antérieures à 1949. Cette densification s'est faite sous la forme pavillonnaire, de part et d'autre de l'ancienne route nationale. D'une part entre la Rue Danièle-Casanova et la route nationale et d'autre part dans le triangle formé par cette dernière et la voie ferrée.

	Total	Avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1989	de 1990 à 2005
Résidences	2626	463	822	835	507
Résidences principales	2537	433	792	822	490
Résidences secondaires	11	03	05	0	03



On le voit sur cette carte postale du début du XXe siècle. Sur la gauche, à la maison à porte charretière, épicerie mercerie (gar026) succède une villa en retrait (gar025) puis une maison avec boutique (gar023) puis à nouveau une villa, et c'est la même chose à droite de la rue.



Les maisons de bourg : 14 repérées

La maison (gar009) que l'on aperçoit à l'extrême droite de la carte postale est un bon exemple de cette typologie. Il s'agit d'un édifice aligné et occupant toute la largeur de la parcelle et dont l'accès se fait directement depuis la rue. On notera le caractère soigné de la modénature : une corniche moulurée, un bandeau et des pilastres, qui ont été bien conservés. Néanmoins cette maison de bourg garde un caractère rural avec sa lucarne passante à croupe débordante et son entrée de cave extérieure.

gar009

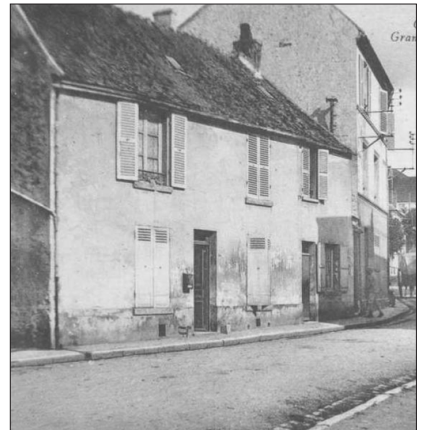
Ce caractère soigné des façades a tendance à disparaître au fur et à mesure des ravalements, et comme partout, on retrouve deux tendances, celle qui consiste à supprimer tout enduit, faisant apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus (gar010, gar027, gar021) et celle qui consiste à mettre un enduit au ciment lisse (gar027, gar048, gar022). La comparaison de gar027 avec une carte postale ancienne montre la différence.



gar010



gar027



On voit aussi que les entourages de baie saillants en ciment sont contradictoires avec les décroûtages.

Dans l'ensemble, ces maisons de bourg ont un étage et deux à trois travées, mais ont été aussi repérées de toutes petites maisons de bourg qui s'apparentent à la maison élémentaire et qui peuvent être assimilées à des maisons sur cour commune (elles donnent sur l'allée des Clos (gar042 et gar043).



gar042



gar043

Les maisons de bourg avec boutique (10 repérées)

Ce corpus est plus divers dans la chronologie. On y trouve des maisons du XIXe siècle qui présentent les mêmes caractères que celles évoquées plus haut (modénature soignée...). La plus remarquable est la maison (gar037) qui a une niche cintrée abritant une belle statue de Vierge à l'Enfant. En revanche, aucune n'a conservé de devanture intéressante. La confrontation entre les vitrines actuelles et les anciennes boutiques est éloquente :



gar037



gar030



Dans le quartier de la mairie, après les années 1920 et dans la perspective du développement d'un nouveau centre autour de la nouvelle mairie construite en 1930, on trouve une belle boutique « art déco » au décor soigné.



gar089





On trouve aussi des boutiques des années 60.

gar095

C'est dans ce quartier qu'est situé l'unique **immeuble** (gar088) recensé.

Une maison avec boutique a été relevée du côté du quartier de la gare mais cette percée commerciale n'a pas eu de succès. (gar102)



gar088

Les maisons rurales (17 recensées)

Etant resté un petit bourg jusqu'à la première guerre mondiale, Gargenville a aussi de nombreuses maisons rurales dont on trouve des exemples aussi bien à Gargenville qu'à Hanneucourt et Rangipont. La maison rurale se caractérise par ses ouvertures irrégulières, son enduit à pierre vue et ses annexes agricoles plus ou moins développées.

On peut les regrouper en plusieurs sous-familles :

- tout d'abord les maisons ayant leur pignon sur la rue et un espace libre qui se déploie au devant : (gar016, gar033, gar137)



gar016



gar033

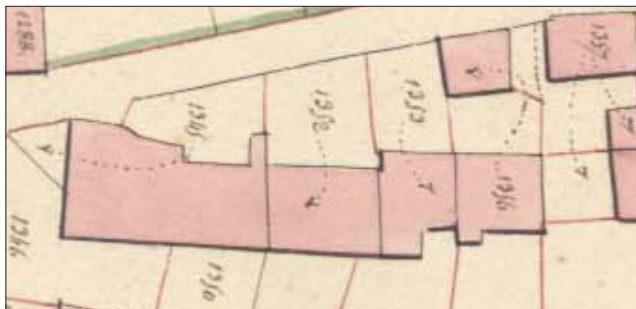


gar137

Ces trois exemples montrent qu'elles subissent les mêmes dénaturations que les maisons de bourg (décroûtage, enduit au ciment).

- à Gargenville on a aussi plusieurs maisons rurales accolées et placées à l'intérieur des îlots qui étaient déjà visibles sur le cadastre napoléonien.

Ces maisons rurales (ici gar053) sont souvent difficiles à lire. Elles sont entourées de constructions satellites qui en brouillent la lecture.



gar046



gar053



gar053

Les maisons à porte charretière (9) et les fermes (4)

Ces maisons alignées sur rue et dont l'accès se fait par une porte charretière sont de deux ordres. Dans le centre de Gargenville, elles sont liées à une activité artisanale ou commerçante. Et elles présentent un décor de maisons de bourg : corniche moulurée, lucarnes soignées, bandeaux. C'est le cas de (gar050) qui a été conservé une belle corniche, malgré le fait que sa façade ait été décroûtée.



gar050



gar038

Par ailleurs on trouve, notamment à Hanneucourt, des maisons à portes charretière liées à une activité agricole. Rue Charles Leviel ont été repérées trois maisons à porte charretière qui forment un ensemble (gar130) caractérisé par les ouvertures irrégulières et les très hautes portes charretières. On voit aussi les dénaturations qui menacent ces façades : transformation des portes charretières en portes de garages très basses, perte de l'enduit à la chaux, linteaux rustiques apparents.



gar130



Les façades arrière montrent que les passages charretiers desservait de petites cours. On y retrouve le caractère irrégulier des ouvertures.

C'est à Hanneucourt qu' a été relevée une grange encore bien conservée (gar129) et notée une ferme encore en activité (gar128). Cette dernière, toutefois, ne sert plus que de résidence au cultivateur dont les machines restent dans des hangars sur le plateau.



gar128



gar129

Les fermes sont en nombre réduit : quatre ont été repérées dont une dont l'emprise était grande sur le cadastre napoléonien mais dont il ne reste que quelques vestiges (gar060). La ferme gar054 est une ferme urbaine dont le logis se distingue peu d'une villa : le décor de céramique, les asseliers, la brique la rattachent à cette typologie. Il n'est toutefois pas certain que cette maison ait été une ferme, dans ce cas elle appartiendrait plutôt à la typologie des maisons d'artisan.



gar054



gar040

Les cours communes (6 repérées)

Les six cours communes qui ont été repérées se trouvent dans le centre bourg de Gargenville. La plus représentative de ces entités est (gar040) : la cour n'a pas été divisée et les bâtiments présentent une grande hétérogénéité.

Juste à côté (gar039) se présente plutôt sous la forme d'une impasse. Toutefois le cadastre napoléonien montre qu'il pouvait s'agir d'une cour commune.

(Gar049) montre à la fois un bel escalier extérieur de pierre typique de ces cours communes et un espace privatisé représentatif de leur évolution.



gar039



gar049



gar006

La cour (gar006) qui donne sur la rue principale (rue de la Division Leclerc) est entièrement divisée aujourd'hui.

Les maisons de notables (1) et villas (31) :



gar003

Une maison de notable domine toute la ville, celle dite « les 100 feuilles » dont la vaste parcelle se trouve juste à côté de l'église. Elle a conservé son portail monumental et ses communs. Elle est peu visible de la rue et semble être en état d'abandon. On devine néanmoins qu'elle est en meulière rocaillée. Sa grande parcelle et sa situation en promontoire du bourg ancien la rendent remarquable.



La villa (gar101) est une belle illustration de ce qui caractérise une villa.

Construite en milieu de parcelle, comportant trois travées et un étage, elle est construite en meulière avec un décor soigné : entourages de baie en brique, ferronnerie, épis de faitage. De plus elle est entourée d'un mur bahut supportant une grille ajourée et un portail monumental qui lui permettaient de se donner à voir.

Plusieurs séries de villas ont été relevées

Les villas du centre ville comme gar008 qui a perdu une partie de son décor architectural. Dans ce cas, la villa n'est pas en milieu de parcelle, elle est alignée mais l'accès se fait par un petit jardin placé à l'avant.



gar008



Les villas des bords de ville ont été construites à l'extérieur du centre bourg, le long des axes, notamment en direction d'Hanneucourt. (voir infra). Les deux ont encore leurs communs du côté de l'entrée, rue Victor Hugo et sont tournées vers le fleuve.



gar080



gar082

A Rangiport encore mais plus près de la Seine, se trouve une villa dont la position et le décor sont caractéristiques de la villégiature (gar070). Enfin dans l'entre-deux-guerres (et au-delà) sont construites des villas de bords de gare qui n'ont plus de lien avec la villégiature (gar162).



gar070



gar162

La majeure partie des villas de Gargenville (19) sont recouvertes d'enduit, soit depuis l'origine, soit par un ravalement récent.



gar147

Par exemple (gar147) dont le décor par ailleurs soigné, bandeaux de brique, entourage des baies en dents d'engrenage, crête de toit, sortes de métopes en céramique et brique, n'est pas en accord avec l'enduit rose pâle actuel.



gar151

9 villas sont en meulière dont 4 en meulière rocaillée, comme la villa « les Yuccas » (gar151) située sur la rue Danièle-Casanova qui fait la transition entre Gargenville et Hanneucourt.

L'ensemble du corpus des villas est donc peu pittoresque, ce qui tient en partie à leur date de construction (entre deux guerres et après).



gar151



Il en est de même pour les 32 pavillons repérés : 25 sont recouverts d'un enduit.

L'un d'entre eux, placé juste à côté de la gare, toutefois se distingue des autres par son caractère pittoresque (gar160).

7. Perspectives d'inventaire

L'église reconstruite en 1875
(gar001)



La croix Buizé (gar098)



L'ancienne Mairie de 1846
(gar017)



La mairie-école de 1930
(gar093)



L'ancienne école de fille de 1894
(gar011)



¹ Ci-dessus et ci-dessous figure la liste des édifices qui mériteraient une étude dans d'un inventaire du patrimoine

Le château d'Hanneucourt construit en 1727 pour Moifle de la Tuilerie et tous les aménagements qui vont avec : ferme avec colombier, parc, allée de tilleuls, aqueduc (1755) Il est aussi fait mention d'une orangerie. (gar084)



L'aqueduc et sa fontaine (gar139)



La maison de campagne « château de Rangiport » présente sur les cartes d'ancien régime et signalée par Oudiette



La niche et sa statue (gar037)



Le moulin (attesté sur le cadastre napoléonien) (gar19)
L'autre moulin mentionné par le Plan d'intendance se trouvait en haut de la rue de la division Leclerc



L'annexe rurale (gar018)



Une maison de maraîcher
(gar158)



Le lavoir du centre ville dont la particularité est d'être sous une maison (gar015)



Le lavoir d'Hanneucourt (gar126)



Les trois autres lavoirs conservés dans la commune (gar58, gar64, gar87)



Les fontaines et bassins
(gar56, gar59)



L'ancienne poste (gar145)



La maison de notable « les cent
feuilles) (gar003)



Les Maisonnets ayant appartenu
aux sœurs Nadia et Lili Boulanger
à partir de 1908 (gar124)



Les villas de villégiature (gar070)
(gar080) (gar082)



Les villas du centre bourg (gar008)
(gar012)



Un pavillon (gar160)



La ferme urbaine (gar54)



La gare (gar129)



Les fermes disparues
Le Haras



Montalet



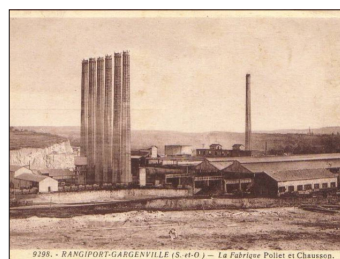
Le Clos Brayon



L'ancienne auberge de Rangiport
(gar065)



La cimenterie Poliet et Chausson
dont les premiers bâtiments sont
dus à la société de l'ingénieur
Hennebique



Les cités ouvrières qui lui sont liées
(Gar073 et gar074)



L'usine (détruite) Porcher

Les cités ouvrières qui lui sont
liées
(gar75 et gar077)



Le pont de Rangiport
Premier pont construit en 1883
Second pont en 1965



Les lotissements castors (?)
(gar078)



8. Tableau récapitulatif

	intéressant	remarquable	exceptionnel	TOTAL
Equ. public religieux	12	1		13
Château		1		1
Ferme	3	1		4
Maison rurale	18			18
Cour commune	6			6
Maison d'artisan	5			5
Maison de bourg	14			14
Maison à boutique	10			10
Maison à porte charretière	9			9
Maison de campagne	1			1
Maison de notable		1		1
Villa	27	5		32
Maisons jumelles	1			1
Pavillon	31	1		32
Immeuble	1			1
Lotissements	8			8
Equ. artisanal/ industriel	3			3
Génie civil	1			1
Equ. de loisir	3			3
Autre dont	5	4		9
Fontaine	3	1		
Monument aux morts	1			
Grange	1			
Croix de chemin		1		
Niche		1		
Annexe		1		
TOTAL	157	14		171

REGARDS SUR LE PAYSAGE



Le front de taille des carrières de la cimenterie vu depuis les bords du Gibouin, sur la rive gauche



La confrontation du front de taille et des habitations



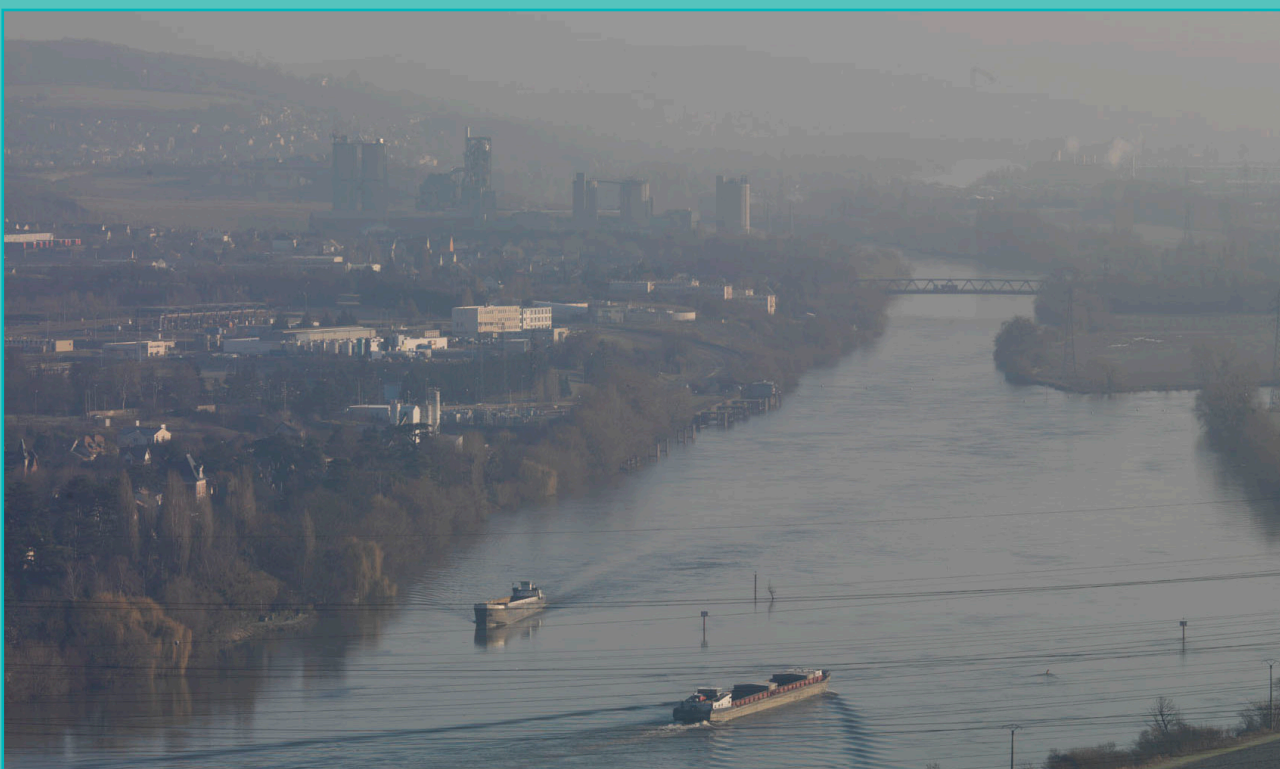
La Seine en amont du pont de Rangipont



La cimenterie vue du pont de Rangipont



La cimenterie vue depuis la rue des Gamaches qui la surplombe



Le site de Gargenville vu depuis les carrières d'Epône

SEINE AVAL, PAYSAGE INDUSTRIEL

*Texte extrait de la bande son du film « la Cimenterie » réalisé par François ADAM, Paysagiste au CAUE78, dans le cadre d'un cycle de conférences organisées par le Service Inventaire et Patrimoine sur le patrimoine industriel.
(Film sur le site du CAUE78)*

Des monuments dans la vallée de la Seine

... Entre Paris et la Normandie, ce grand corridor qui rassemble les principaux moyens de communication a été propice au déploiement des activités. Les ressources naturelles du sol alluvionnaire, sables et graviers, ainsi que le calcaire du socle et des coteaux, la craie, ont également favorisé l'implantation logique de l'industrie du bâtiment.

Une dizaine de grands sites industriels parsèment ainsi le parcours du fleuve de leurs jalons monumentaux, depuis le port de Gennevilliers jusqu'à l'ancienne usine Singer de Bonnières-sur-Seine en aval.

Parmi ces jalons, la centrale électrique de Porcheville constitue l'un des points de repère les plus puissants du paysage.

La monumentalité des ouvrages industriels caractérise la vallée : les cheminées de Porcheville culminent à 200 mètres au dessus de la Seine, et jouent avec le relief, et les courbes puissantes du fleuve, sans les amoindrir, dans un même rapport d'échelle.

C'est surtout à partir des années 1950, que le développement de l'industrie automobile a apposé sa marque dans le paysage ; cette activité et l'installation d'une nouvelle population d'ouvriers logés dans des grands ensembles, ont laissé dans le paysage des silhouettes reconnaissables. Des enseignes nationales, Ford puis PSA Peugeot Citroën à Poissy, ou Renault à Flins, ont forgé l'idée d'une véritable vallée de l'Automobile, toujours vivante et revendiquée comme telle aujourd'hui.

Dans un même rapport d'échelles tout à fait concordant, la monumentalité des installations s'exprime aussi par l'importance des emprises : ainsi l'usine de Flins occupe-t-elle une surface d'un peu plus de 135 ha, autant que le quartier habité d'Elisabethville, situé juste à côté.

Du haut des coteaux d'Apremont, les motifs industriels s'installent paisiblement dans les paysages : l'emprise des parkings respecte la forme allongée des plaines alluviales du fleuve, de même que les lignes de voitures s'ordonnent tout à fait parallèlement, ou perpendiculairement au fleuve. Les faisceaux ferrés se superposent et irisent les trames végétales.

La Seine est un moyen de transport efficace pour les marchandises et les matériaux

industriels. Mais elle est aussi le présentoir des usines. Le recul des espaces ouverts permet la lecture de ces silhouettes imposantes.

Au Giboin, devant la Cimenterie, ce champ ouvert est aussi un présentoir, qui mêle deux silhouettes traditionnellement ou fonctionnellement opposées, silhouette industrielle, silhouette naturelle : champ cultivé, ripisylve naturelle et usine forment une composition qui exprime une certaine vérité des fonctions et qui caractérise le lieu.

Sur l'autre rive, la juxtaposition de la silhouette industrielle et des lieux habités traduit probablement une proximité plus urbaine.

La cimenterie

Les sites industriels sont souvent peu accessibles, mais accrochés à la Seine, c'est par elle que l'on peut s'y aventurer.

A Rangipont, l'accès à la cimenterie est confidentiel. L'ancien chemin de halage, permet pourtant de s'y faufiler, avec les précautions d'usage et le respect nécessaire aux mouvements et aux manutentions.

Les bâtiments témoignent d'époques successives de construction de l'usine :

La cimenterie s'installe en pleine guerre 14-18 en bordure de Seine et produit d'abord de la chaux jusqu'en 1921. A partir de cette date, les deux premiers fours à voie humide « Newell » permettent de produire du ciment à partir du calcaire exploité autour de l'usine. En 1942, la cimenterie est équipée du plus grand four d'Europe : un four « Smidth » de plus de 150 mètres de long. Une nouvelle extension a lieu en 1968 et c'est alors la plus grande cimenterie Française.

La production est aujourd'hui d'environ 600 000 tonnes par an et couvre 20% des besoins en ciment de l'Île-de-France.

En se rapprochant, les bâtiments et les espaces imposent là encore un univers monumental qui sollicite et monopolise très vite l'ensemble des perceptions.

Les matériaux, l'étendue des espaces, les volumétries, la force des structures, le foisonnement des détails et l'ampleur de la rumeur des machines tendent à emmener et nous faire perdre l'échelle même du lieu.

Des premiers et seconds plans s'installent, et des horizons se dessinent dans le ventre même de l'usine.

C'est par le fleuve que nous pourrions trouver l'échappée : Par ses structures de béton l'usine propose ses propres cadrages sur l'extérieur, et, comme dans la peinture de la renaissance, le paysage de Seine semble « entrer par la fenêtre du tableau »* :

Rapport inversé dans la perception industrielle du paysage de Seine aval. Ou simplement réciprocité de perception, de l'industrie à son territoire ?

La carrière

En remontant le cours de la Seine, le chemin de halage oublie très vite les bruits et l'ambiance de l'usine.

La ripisylve est le nom donné à la végétation spécifique des bords de cours d'eau et des étangs : c'est la forêt de la rive. Par cette végétation touffue le domaine du fleuve reprend possession des sens.

Le vieux lampadaire interroge le parcours. Il évoque un usage révolu. Et à cet endroit, dans l'ourlet végétal, s'engouffre un sentier.

Le sentier s'ouvre brusquement sur une sorte d'amphithéâtre : c'est l'ancienne carrière de la cimenterie.

Car en effet, à partir de 1921 date de la construction des premiers fours à ciment et jusqu'en 1980, le calcaire est issu cet endroit, juste derrière l'usine.

Les anciens fronts de taille forment des éperons rocheux qui accentuent, une fois encore, l'impression monumentale du site. Ils témoignent du travail des carriers un siècle durant. Et il y eu jusqu'à 115 terrassiers employés à l'extraction.

Mais la blancheur du calcaire relie aussi ce paysage à celui de l'ensemble de la Seine normande, celui d'un même bassin sédimentaire dit « anglo-normand ». Falaises de craies de La Roche Guyon, d'Étretat, de l'île de Wight ou des côtes Danoise, même blancheur, même caractéristiques. C'est de façon visible et éclatante, la profondeur géologique du paysage.

A partir de 1995, Un programme de remblaiement et de replantation est mis en œuvre.

L'observation des espèces et des ambiances montre une diversité de milieux. Roche à nu, éboulis rocheux, remblais divers, pentes sèches, milieux humides.

Cette diversité s'exprime par une variété de textures et de couleurs, très ténues mais sensibles en cette saison hivernale, plus fleurie et colorée aux autres saisons.

D'un point de vue botanique, même si aucun inventaire complet n'a encore été fait, le site présenterait potentiellement, des pelouses psammophiles, inféodées aux sables, avec une possible présence de pelouse sablo-calcaires. Des espèces rares comme l'orobanche purpurea, saxifraga granulata, potentilla argentea et koeleria macrantha témoignent de la présence potentielle d'habitats spécifiques.

Aujourd'hui la dynamique végétale naturelle a pris en charge la modification de ce paysage. A côté des clématites et des buddleias conquérants, les premiers ligneux pionniers laissent présager d'une progressive fermeture de cet espace ouvert.

Le site reste aujourd'hui propriété de la cimenterie, et malgré quelques rares prises de conscience individuelles des valeurs du lieu, aucun projet collectif ne se dégage aujourd'hui.

Cet oubli relatif met au secret ce paysage rare de Seine aval.

Fondements géologiques, traces historiques, et empreintes industrielles supportent bien l'attente, et ne demanderont qu'à être lues, le moment venu.

DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par Hélène Bouisson du CAUE 78 accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière, chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la région Ile-de-France. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval.

Le diagnostic est urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'« appréhender la ville comme un système de relations »¹ et de retracer sommairement ces relations.

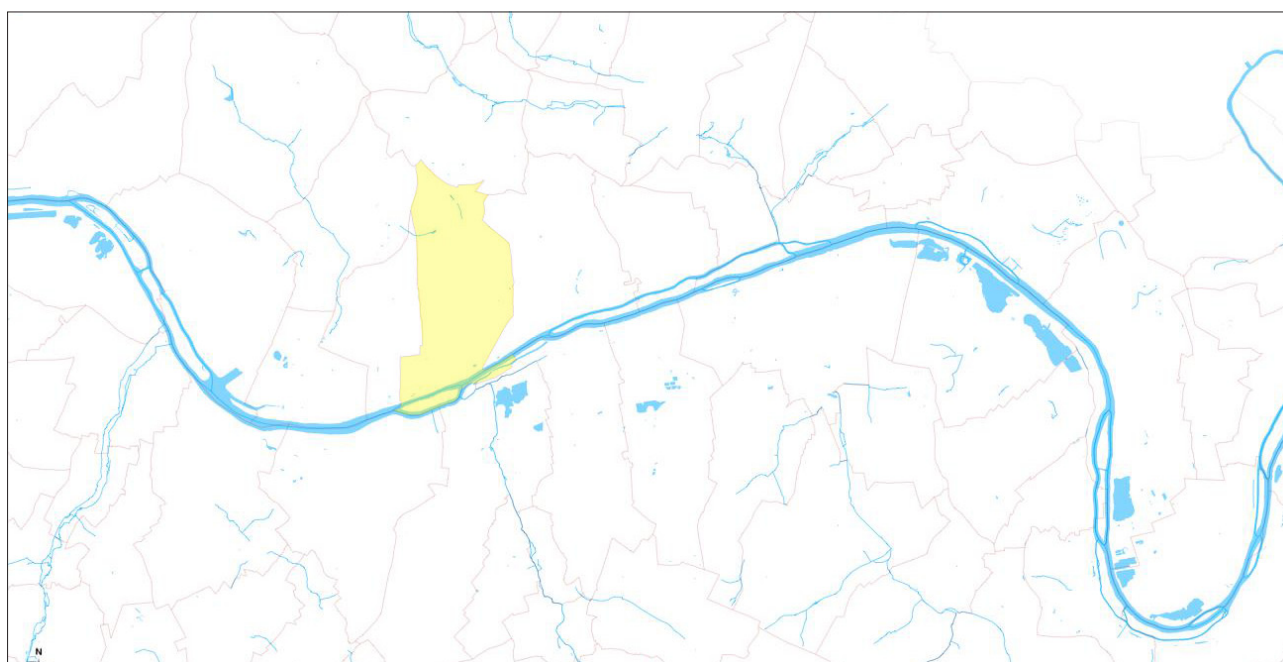
Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation au méandre, à la topographie, à la Seine, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie sur le terrain les éléments qui témoignent et permettent cette relation : sente, voie, eau, vide, mur, témoignage, savoir faire avec... Il porte son attention à la combinaison de toutes ces choses et s'interroge sur la façon dont elles peuvent être prises en compte pour nourrir le projet. Il s'intéresse « à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir ».²

1. RELATION DE LA VILLE A SON TERRITOIRE

Relation au méandre et à la topographie

Le territoire de la commune de Gargenville (jaune) appartient à la boucle de Verneuil (A). Il est situé dans un site de méandre tendu, au point d'inflexion entre la boucle de Verneuil et la boucle de Porcheville.

Ce point d'inflexion correspond au point de changement de sens dans la courbure du fleuve, là où la rive concave (externe) devient convexe (interne) et réciproquement.

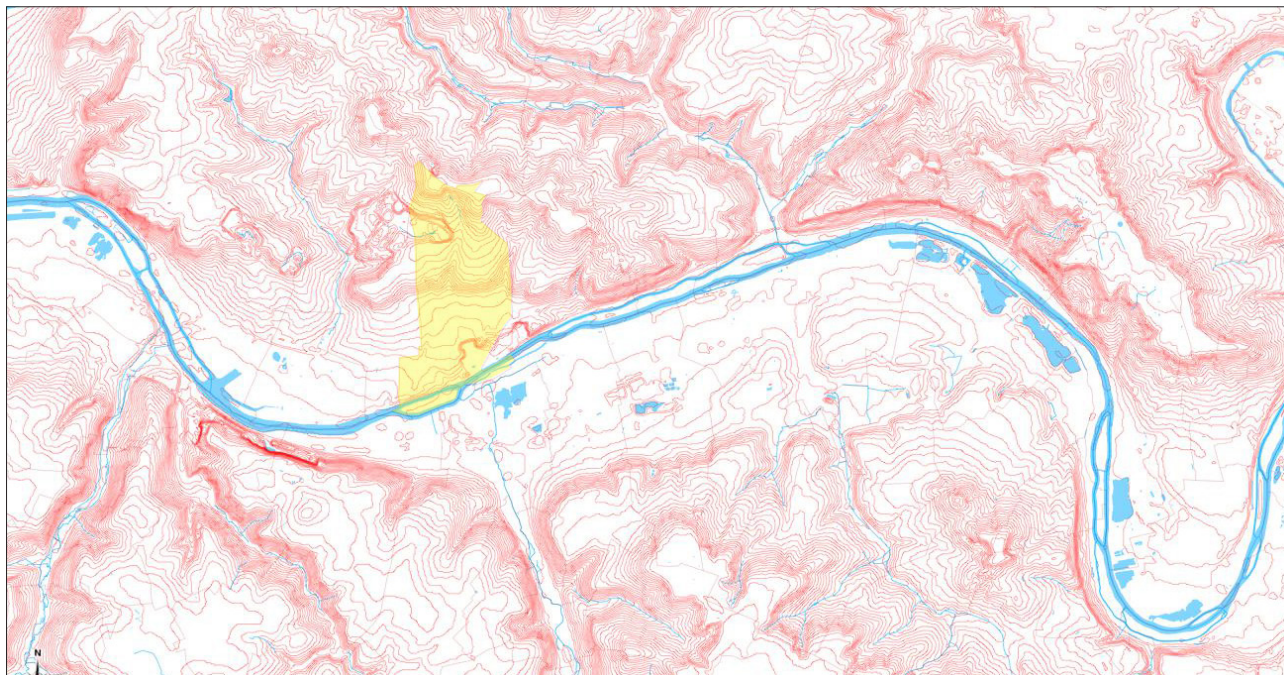


A

¹ HEINICH, Nathalie, « La fabrique du patrimoine », Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005

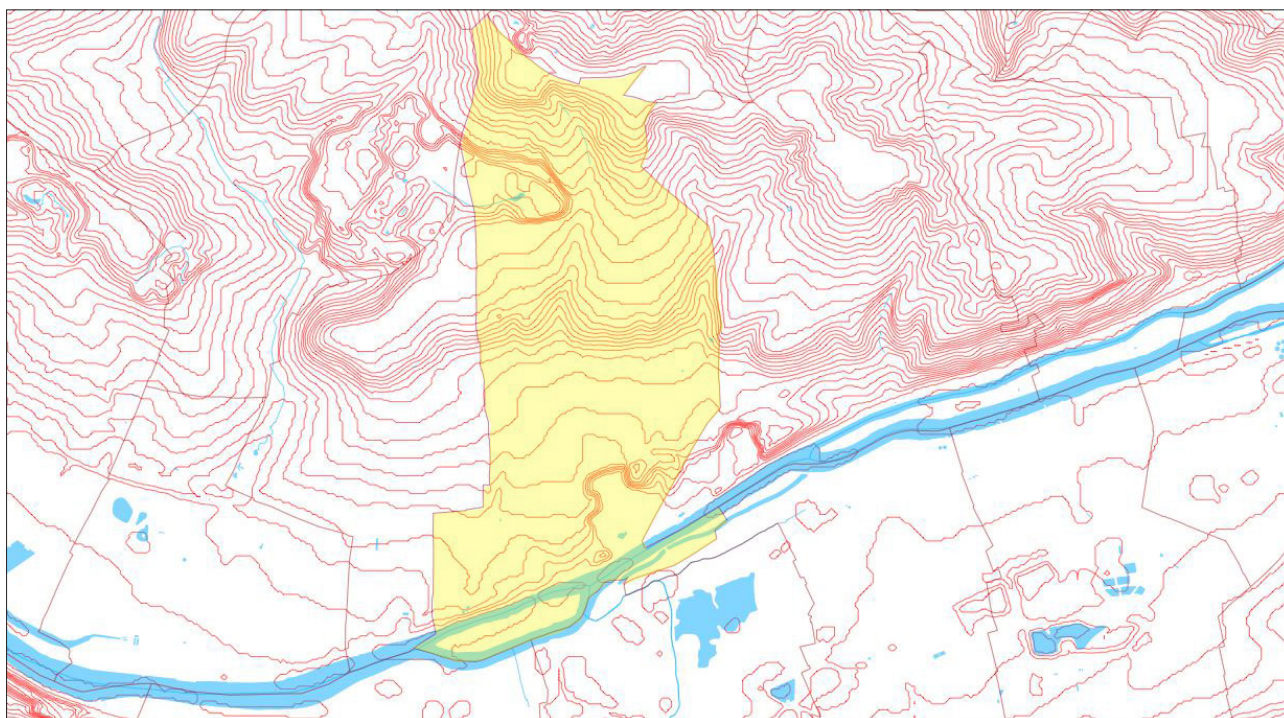
² ARENDT, Hannah, « La crise de la culture », Gallimard, 1972

Le territoire de la commune est donc situé au point d'inflexion de deux entités géographiques distinctes : le coteau (rive concave) de la boucle de Verneuil et la plaine (rive convexe) de la boucle de Porcheville (B).

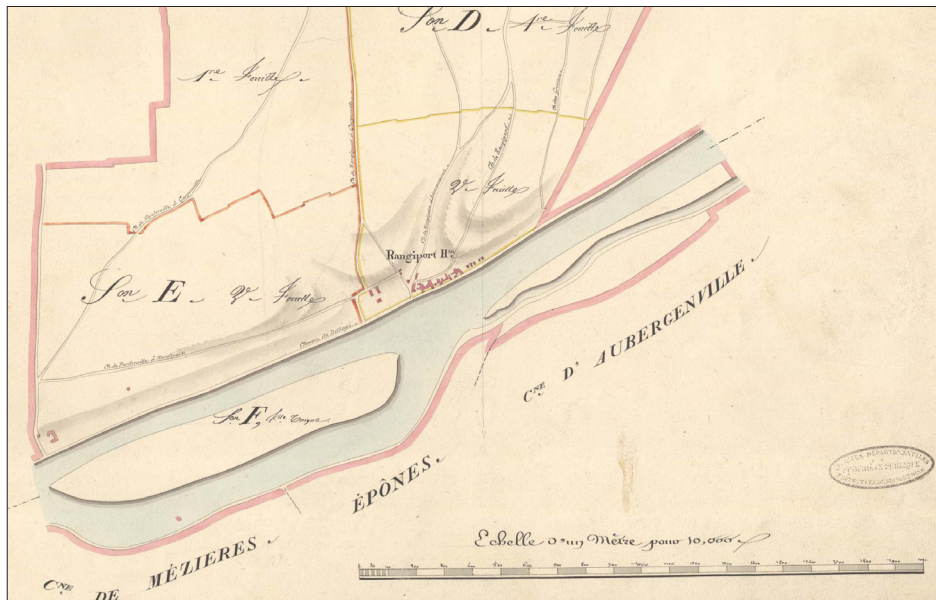


B

Le coteau de Gargenville est entaillé de deux vallons (C). La plaine est marquée par la présence d'un relief inversé à proximité de la Seine. Relief inversé lisible dans le cadastre napoléonien (D) et les cartes postales anciennes ([garcp133a](#), [garcp134a](#), [garcp137](#), [garcp507](#), [garcp512](#), [garcp600](#)). La côte de Montalet, la falaise de Rangipport ([garu050](#)) et les criques résultantes des extractions de sable ([garcp700](#), [garcp702](#)), témoignent de la présence de ce relief en bord de Seine.



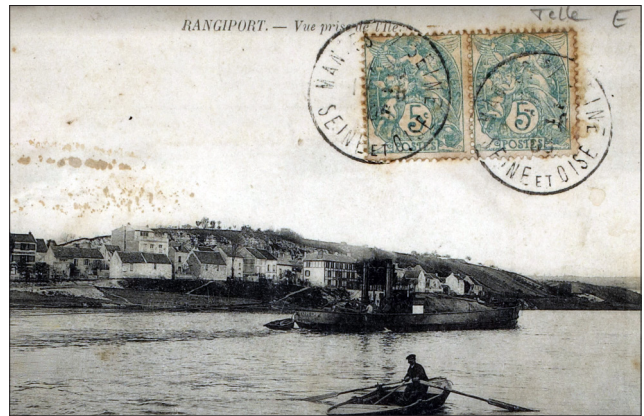
C



D



garcp133a



garcp134a

Relation à la Seine

L'île de Rangiport et la côte de Montalet, (exposition Sud, vue et situation élevée en bord de Seine) présentent des conditions très favorables à l'implantation de la villégiature en bord de Seine (garcp503, garcp507, garcp460). La villégiature a été perturbée par l'exploitation des carrières (poussière blanche, passage des camions) et la confiscation des bords de Seine par l'industrie.



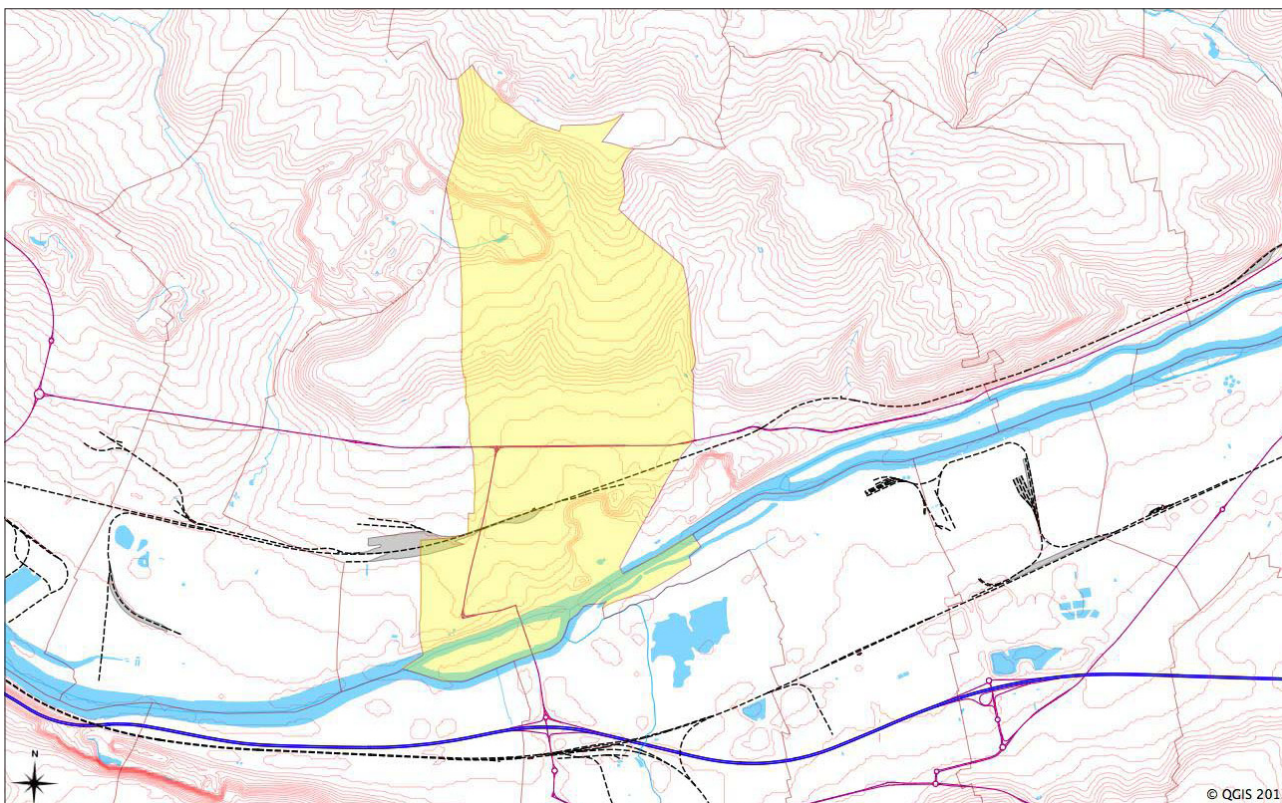
garcp702



garcp507

Relation aux infrastructures

Le passage de la voie ferrée se fait, dans le ciseau entre le coteau et la côte renversée, à distance de la ville agglomérée (E). Elle n'a pas d'incidence sur le bâti. Le passage du fer a certainement participé à l'essor de l'industrie sur le territoire de la commune.



E

Relation au réseau viaire

La lecture de cartes anciennes permet une lecture simplifiée de l'implantation de la ville dans son territoire (F). La superposition du cadastre napoléonien avec les données topographiques du SIG fait apparaître que l'armature des voies est en redondance avec l'armature du site (H).

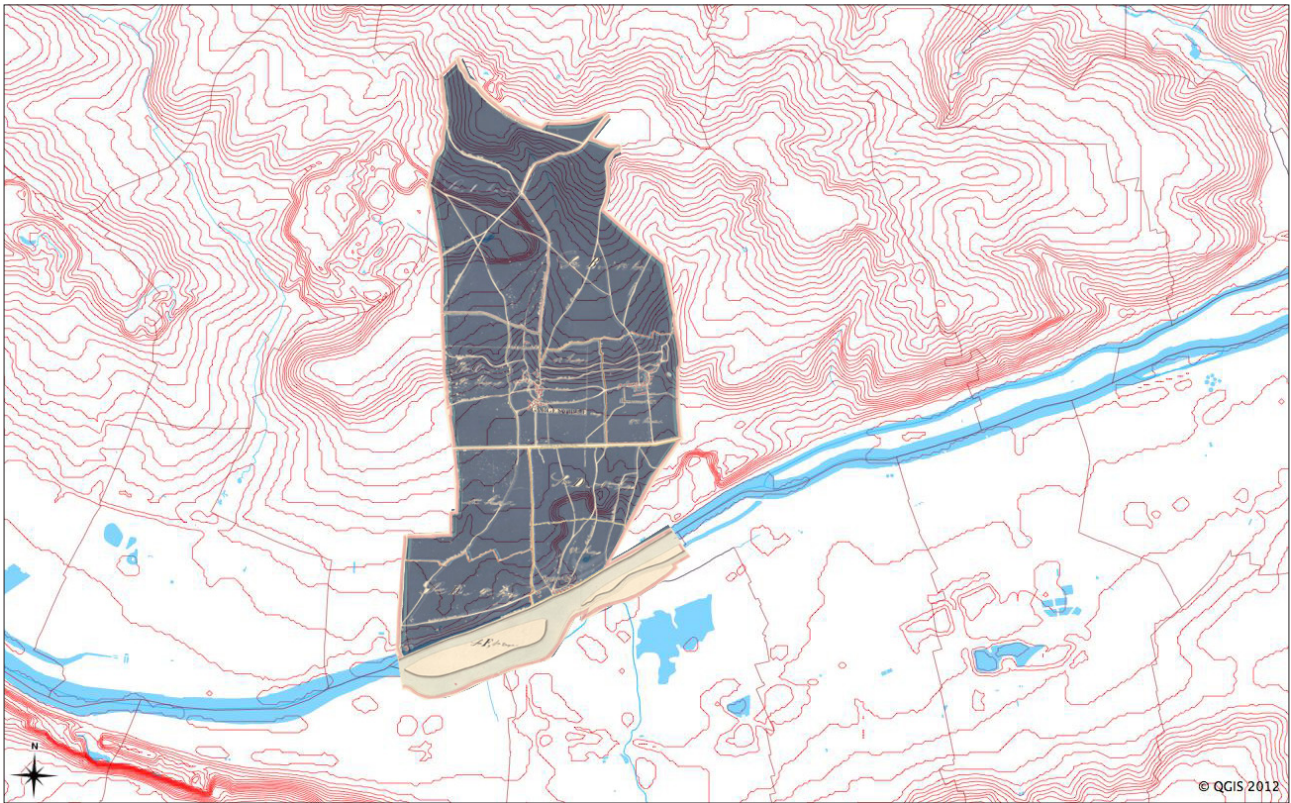
La grande route de Rouen à Paris suit le pied des coteaux de Gargenville (G).



F

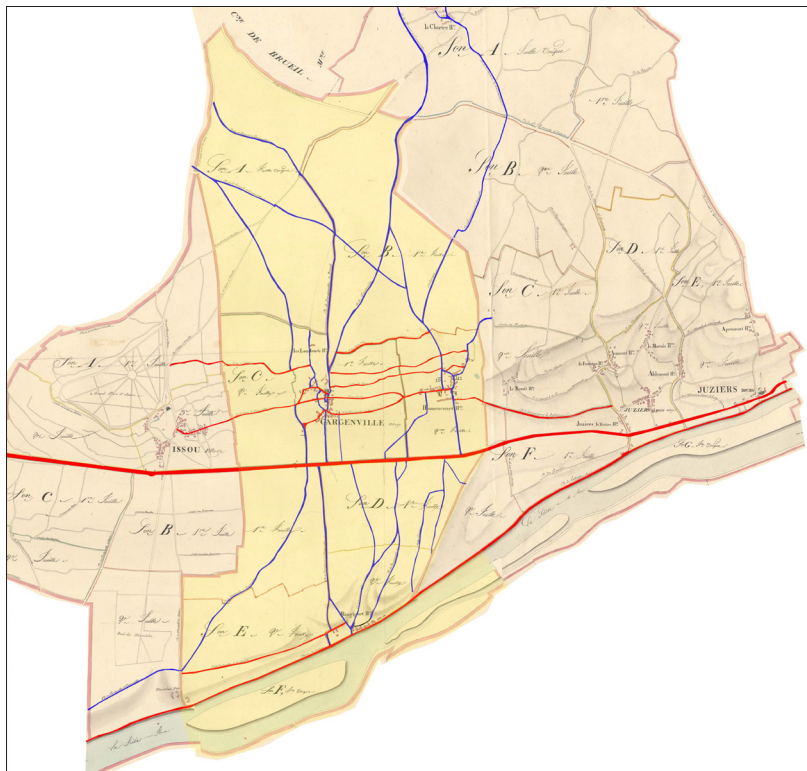


G



H

Les différents chemins sont en redondance avec la topographie (I). Les branches Est Ouest (rouge) s'étagent dans la pente parallèlement aux courbes de niveaux. Elles relient entre elles les communes d'Issou, Gargenville, Juziers (Juziers-la rivière, Juziers-la-ville et Ablemont). Les branches Nord Sud (bleue) sont les lignes de plus grande pente issues des vallons du « Fonceau » et « es vallées ».



I

Relation au réseau bâti

Le village de Gargenville et Hanneucourt s'implantent respectivement dans un vallon, sur l'armature des voies et à la croisée des chemins.

Gargenville s'implante suivant une toile d'araignée à la croisée de 7 branches (G).

- 1 > Branche Ouest en direction d'Issou (chemin d'Issou à Gargenville)
- 2 > Branche Nord en direction de la ferme des Lombards (chemin des Lombards)
- 3 > Branche Nord en direction de Bruel (chemin de Gargenville à Bruel)
- 4/5 > Branche Est en direction d'Hanneucourt (chemin d'Hanneucourt à Gargenville)
- 6 > Branche Sud en direction de Rangiport (chemin de Gargenville à Rangiport)
- 7 > Branche Sud en direction de Porcheville (chemin de Porcheville à Gargenville)

Hanneucourt s'implante suivant une toile d'araignée à la croisée de 4 branches (H).

- 8 > Branche Sud en direction de (chemin de la Grande Route)
- 9 > Branche Ouest en direction de Juziers (chemin d'Hanneucourt à Gargenville)
- 10 > Branche Nord Ouest en direction de (la Grande Rue)
- 11 > Branche Nord Est en direction de ... (chemin de Juziers à Hanneucourt)



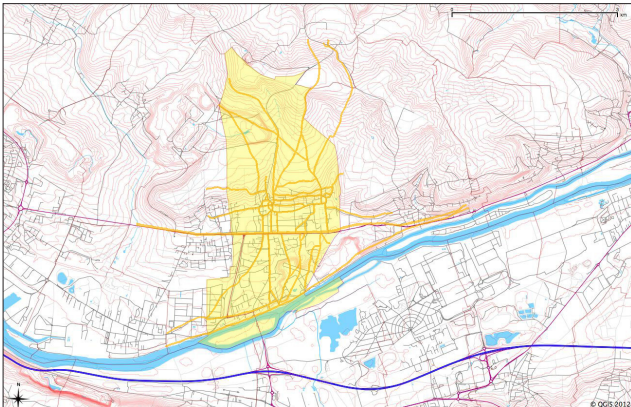
G



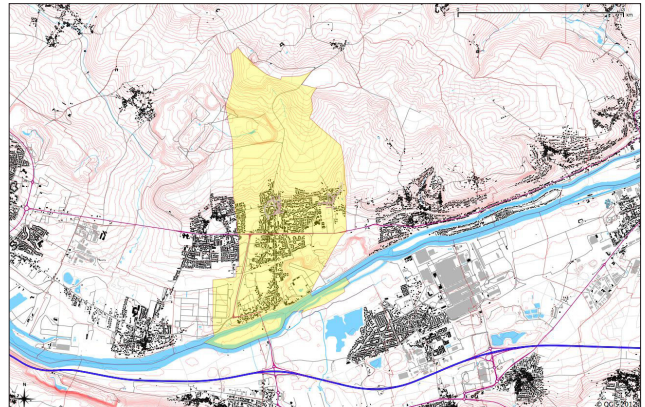
H

La superposition de l'armature des voies sur le réseau viaire actuel montre la permanence (orange) de cette structure avec une forte diffusion de l'urbanisation le long des chemins et dans la plaine (J) suite à l'implantation de la gare et au passage de la ligne de chemin de fer.

Dans ce réseau, certaines voies plantées participent à la composition, à l'embellissement et à la mise en valeur des grands édifices structurants de l'identité de la ville : le château (garu059, garu059b, garu060), la mairie- école (garu033), les cités ouvrières attachées aux usines (garu052, garu053).



I



J



garu059



garu033



garu052

2. LES ELEMENTS DE LA RELATION AU TERRITOIRE

Les superpositions du cadastre Napoléonien sur le cadastre actuel et la superposition du cadastre actuel sur le cadastre Napoléonien permettent de retracer et de suivre dans le détail, à l'échelle de la parcelle, l'évolution des éléments de la ville à son territoire. Cette technique relève en orange, les contours des îlots, les limites parcellaires, les implantations bâtis, les vides, les sentes, mais aussi les rus, les cours d'eau..., « *les éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie* »³ les occupations successives.

Ce document préparatoire est la base de l'arpentage systématique et exhaustif d'une partie de la commune. L'étendue de l'arpentage est repérée dans le diagnostic patrimonial (page 13).

L'arpentage se fait en croisant, in situ, plusieurs sources de documents (données IGN, cartes postales anciennes, plans anciens...) et les regards de l'historienne Roselyne Bussière, de l'architecte Hélène Bouisson, du chercheur en patrimoine industriel Nicolas Pierrot mais aussi Pascale Legué, anthropologue (compte-rendu de sa visite joint en annexe).

Les éléments collectés sont ensuite photographiés, repérés, triés, numérotés, ordonnés, catégorisés (table attributaire en évolution), redessinés sur le SIG et rendus visibles. Cette méthode décompose et recompose à partir de ce qui a été collecté et non pas à partir de représentations préétablies. Cette collecte est relative à un moment donné et spécifique à chaque ville. C'est un « work in progress... » avec une expertise qui se construit en s'exerçant.

Sente

Dans l'armature du réseau viaire, les sentes irriguent le territoire et suivent la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux, elles redessinent le vallon ([garu092](#), [garu092b](#)), perpendiculaires aux courbes de niveaux, elles suivent le tracé du ru, aujourd'hui couvert ([garu027](#), [garu027b](#), [garu030](#)).



garu027b



garu092

³ ARENDT, Hannah, « La crise de la culture », Gallimard, 1972

Dans le tissu urbain, les sentes traversent, en chicane, la profondeur des îlots. Elles sont bordées de murs (garu105, garu105b, garu105c), suivent le bâti (garu011, garu011b, garu011c, garu011d) et franchissent la pente (garu011e).



garu011e

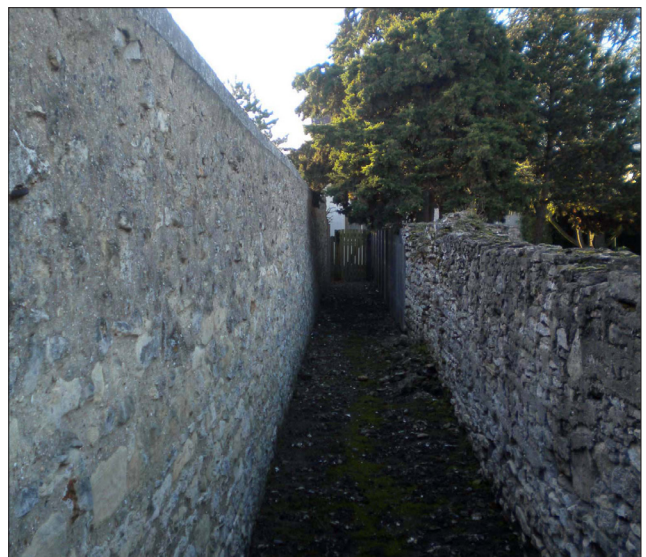


garu105b

Les sentes sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les jardins, les constructions, la topographie, la construction de la ville sur la ville... Certaines d'entre elles tendent à disparaître dans les fonds de parcelles (garu111, garu111b). Elles sont bouchées (garu010, garu017, garu031, garu110) ou transformées en cours communes (garu024).



garu111



garu031

La transformation de la sente en voie, permet de desservir les vides qui la bordent et d'ouvrir des droits à construire. C'est un des moteurs du processus d'urbanisation de la ville sur la ville. L'élargissement de la sente, la disparition des murs de clôture et du bâti qui la bordent, l'ouverture de nombreux accès, la reprise des murs, la mise en œuvre des matériaux du commerce, des enrobés, des bordures, des caniveaux transforment radicalement et définitivement le tissu urbain ancien.

Ces éléments ténus tissent la relation du bâti à son territoire. Ils forment le cadre structurant dans lequel le patrimoine bâti prend place et se renouvelle ([garu032](#), [garu084](#), [garu091](#), [garu097](#), [garu102/garu102b](#)).



garu032



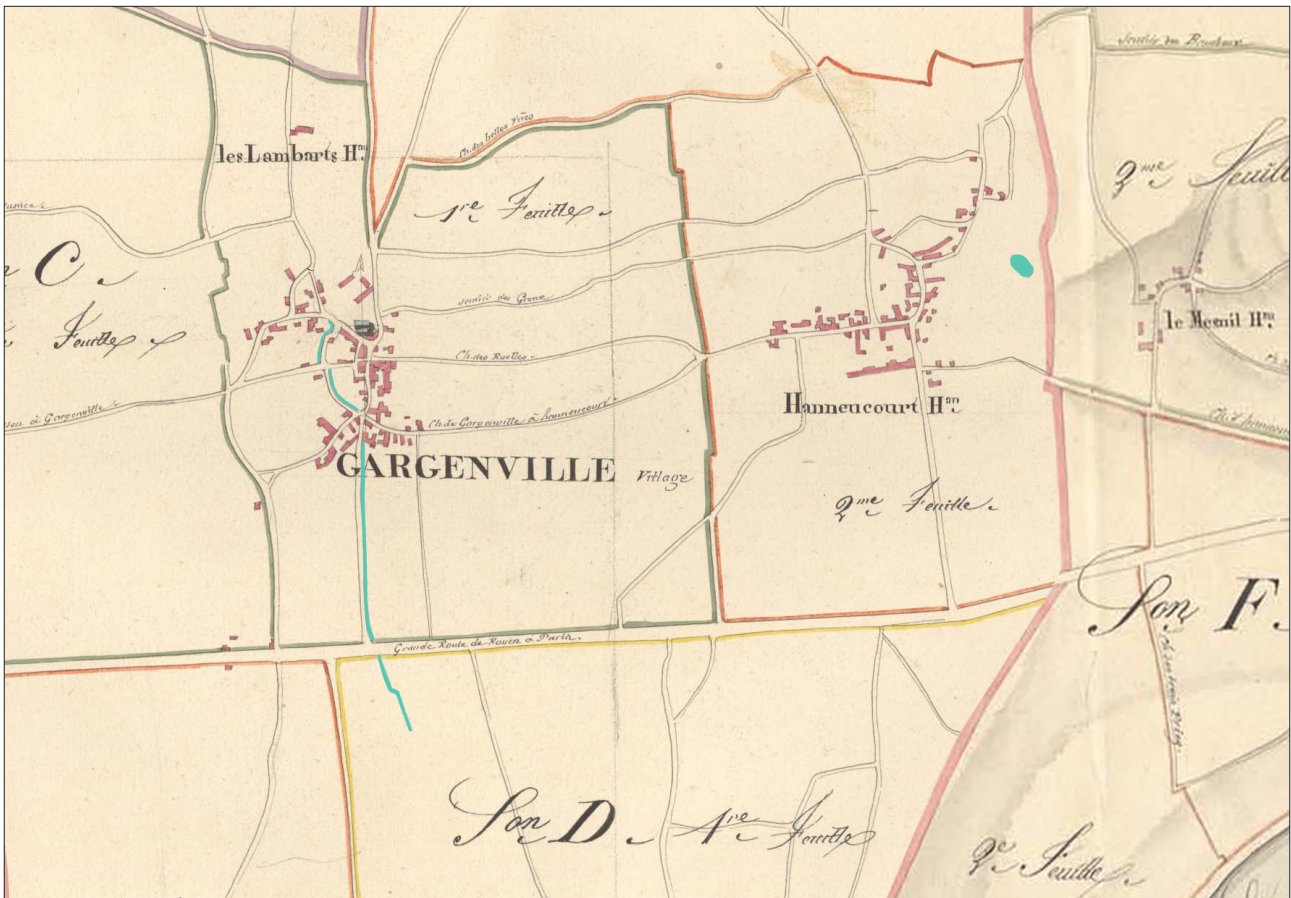
garu084



garu097

Eau

A Gargenville et Hanneucourt, les dispositifs de collecte des eaux, situés dans le prolongement des lignes de plus grande pente des vallons du « Fonceau » et « les vallées », sont remarquables (J).



J

Dans le cadastre napoléonien, Gargenville est traversé du Nord au Sud par un ru (bleu). Aujourd'hui ce ru est partiellement couvert. On peut reconstituer son trajet en suivant les traces qu'il laisse derrière lui. Il est visible en rigole ([garu012b](#)) puis génère un ensemble de patrimoines liés à l'eau : réservoir, puits, pompe, moulin... Il disparaît mais reste lisible dans la courbe qu'il donne à la ruelle des Moulins, dans le détail d'un seuil, d'une plaque, d'une porte ([garu026](#)). Il émerge en lavoir ([garu016](#)), en bassin ([garu042](#)), en ruisseau ([garu069](#)). Il alimente sur son trajet des jardins potagers ([garu026](#)) et disparaît définitivement sous un nouveau lotissement.



garu012b



garu016



garu042



garu069

A Hanneucourt subsiste un ensemble remarquable de patrimoine lié à l'eau. Cet ensemble est constitué de lavoirs (garu016), bassins (garu042), aqueduc (garu109). La pièce d'eau monumentale « Le Biscéro » située dans une ancienne partie du parc aujourd'hui détachée du château, n'a pu être visitée. Lové dans un micro vallon des côtes du Mesnil, « le Biscéro » est lisible dans le cadastre napoléonien et sur photo aérienne (K).



garu109



garu089



K

Vide

A l'extérieur de la structure urbaine, des vides nous mettent en relation avec le territoire et le socle, la topographie spécifique de Gargenville : vallon (garu093), coteau (garu094), plateau (garu095), côte inversée (garu050, garu051) ; relation dans l'espace avec ce qu'il y a ici, autour, au-dessus, au-dessus de nous ; relation dans le temps avec ce qu'il y a maintenant, avec ce qu'il y avait avant nous et ce qu'il y aura après nous.

Ces vides nous mettent en relation avec le site d'origine, avec l'origine de l'installation, avec ceux de l'origine. Ils ont une fonction mémoire et provoquent une sorte « d'épiphanie » du passé et du territoire.



garu050



garu095

A l'intérieur de la structure urbaine, ils sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin (garu028, garu028b, garu039, garu43), jardin potager (garu036)...



garu028b

Ces vides relèvent et révèlent la relation « longue » de la ville à son territoire. Ils sont le fruit des occupations, des usages et transformations successives. Ils constituent en cela un patrimoine.

D'autres vides sont attachés aux édifices structurants de l'histoire de la ville : château (garu059, garu059b, garu060, garu061), mairie-école (garu074), usine. Ils participent à la composition et à l'embellissement de l'espace public urbain.

En revanche, les vides résultant d'une soustraction importante de bâti sont bordés par des dos de constructions et ne sont pas contenus spatialement. Ils sont généralement dévolus à la voiture (garu009, garu009b, garu009c, garu023).



garu009

En bord de Seine, les vides nous mettent en relation avec d'autres usages : promenade en bord de Seine (garu048, garu058), exploitation des sabliers (garu054).



garu054



garu048

Témoignage

Certaines formes construites à l'intérieur de la structure urbaine résistent au changement, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur la ville.

Les murs qui le plus souvent délimitent les parcelles persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Ces fils de liaison sont l'organe de la transmission, de la transformation. Ils sont des « presque riens », au regard des constructions. Si on écoute leur murmure, ils sont des indicateurs qui mettent en relation le bâti et le territoire. Ils sont la chaîne qui lie les occupations successives.

Ils répondent à une grande variété d'usages. Ils sont les organes qui encaissent les déformations, assurent la liaison et mettent en œuvre la plasticité de la ville ([garu077](#)). Ils permettent l'installation dans la pente en assurant le soutènement des terres ([garu001](#), [garu004](#), [garu006](#), [garu057](#), [garu066](#)). Ils marquent la permanence des limites parcellaires ([garu034](#), [garu035](#), [garu037](#), [garu068](#), [garu082](#), [garu085](#), [garu086](#)). Ils assurent la continuité de la limite entre l'espace public et l'espace privé ([garu038](#)). Ils marquent la limite du parc du château d'Hanneucourt ([garu063](#)) en laissant passer la vue ([garu060](#)). Ils indiquent l'emplacement d'une grande propriété ([garu073](#)) et marquent la limite de l'urbanisation ([garu098](#)).



garu006



garu077



garu073



garu098



garu068

D'autres formes construites sont les témoins d'états ou d'usages antérieurs. Ce sont des indices qu'il faut suivre. Ces fragments nous donnent à lire le passage d'un ru (garu026), d'anciens passages (garu015, garu025), d'anciens usages (garu062, garu064, garu108, garu108b, garu108d), d'anciens axes (garu103, garu104) et l'action du temps (garu100).



garu062



garu064



garu108

Savoir faire avec

Les constructions anciennes résultent d'une longue adaptation aux spécificités d'un site. Elles sont la chambre d'enregistrement de ces données et nous indiquent les bonnes places, les bonnes postures à prendre dans un site ; les bonnes relations à établir par rapport à un bâti.

Elles nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente (garu003), avec un angle de rue (garu078, garu080, garu106), avec une certaine densité bâtie profitant de l'exposition au Sud, de la vue, de la pente (garu002, garu047, garu083, garu083b, garu083c), avec les formes bâties (garu079) et avec les savoirs faire traditionnels (garu081).



garu002



garu081



garu079

D'autres petits guides nous montrent comment s'opère la transformation progressive du bâti existant (garu021, garu022, garu044, garu045, garu065, garu112), ils montrent comment implanter le garage des voitures dans la continuité du bâti existant (garu020, garu046, garu071, garu072).



garu071



garu112

Savoir hériter de ce patrimoine c'est, au-delà des typologies, savoir hériter des leçons de relation, des enseignements résultant de cette longue et économe adaptation. Or nous ne savons plus apprendre avec ce que nous avons sous les yeux. La fabrique et la transformation de l'ordinaire est tout le contraire. Elle résulte d'une abstraction réglementaire, économique, financière et juridique... qui se passe de la relation.

3. RELATION AU PROJET

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval s'intéresse aux relations qui se tissent entre mémoire, territoire et projet. Il s'intéresse à la fabrique du patrimoine et à la fabrique du projet. Il suit le patrimoine et le projet en train de se faire. Il s'interroge sur la façon dont ces deux pratiques se questionnent, s'entremêlent et interagissent. Comment patrimoine et projet peuvent s'ouvrir dans leur fabrique et dans leur pratique avec un déplacement de l'intérêt pour le processus. Il propose d'aborder le patrimoine et le projet autrement, *« comme une écologie dynamique qui, à travers ses différentes modalités d'actions, redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués. »*⁴

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet

³ LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », Explorations in architecture, 2008

de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, peuvent être associées au travail.

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine-Aval, Confluence Seine-Oise).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

Projet des habitants

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager présenté aux « différents utilisateurs du patrimoine » : élus, techniciens, historien locaux, habitants, permet de voir et de mobiliser le patrimoine autrement, dans une dynamique de projet.

Projet de PLU

Dans les rapports de présentation des PLU, le patrimoine est souvent composé de quelques bâtiments remarquables, château, église, lavoirs. Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée qui peut alimenter le diagnostic et le projet du PLU. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti mais aussi à un patrimoine paysager et urbain. Il s'intéresse au « *système des relations* » et aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. Il s'interroge sur la façon dont « *les éléments de la continuité ... les fils conducteurs... la chaîne qui lie* » les occupations successives peuvent nourrir le projet.

CAUE 78 - Inventaire du patrimoine ordinaire à Gargenville

Décembre 2011

Découverte d'un processus d'analyse du patrimoine inhabituel pour moi : l'inventaire patrimonial ordinaire du centre de Gargenville jusqu'en 1960. Cette démarche a été intéressante et enrichissante car elle augmente mon attention aux conceptions bâties et urbaines passées et présentes, et à leurs transformations. En outre, le lien établi entre Hélène Bouisson et Roselyne Bussière pour engager cette analyse m'a semblé élargir la réflexion relative à l'inventaire patrimonial, ne limitant pas le regard exclusivement sur le bâti et surtout sa façade, mais prenant aussi en considération les « vides » qui composent tout autant l'espace urbain.

Quelques réflexions me sont venues au fil de la journée :

- 1960 : Cette date m'a semblé intéressante car, pour ce que je connais dans d'autres contextes urbains français, et ce que j'ai pu entreapercevoir à Gargenville, cette date amorce une culbute dans la conception urbaine.
- Impression d'un abandon progressif des mouvements architecturaux, urbains et d'une attention à la nature. Ainsi, le ru qui traverse la commune paraissait rythmer spatialement jusqu'en 1960. Ensuite, on a le sentiment que les conceptions urbaines effacent cette « contrainte » naturelle en la contenant techniquement. Quelques exemples illustrent mon propos :
 - Le ru (peut-être y a-t-il des rivières souterraines ou d'autres rus ?) alimente les points d'eau : fontaines, lavoirs, moulins à eau, abreuvoirs... ainsi que les jardins potagers et au-delà les champs qui composent une grande part de la commune. Les maisons suivent le cours du ru afin de le laisser courir. Des passages dans les jardins, dans les maisons, etc., étaient aménagés pour en favoriser l'accès (voir la réglementation relative aux obligations d'accès à l'eau). Le ru devait aussi présenter des dangers qu'il fallait contenir : rejet des eaux ménagères (problème hygiénique), inondations lors de crues ... Ces problèmes ont peut-être justifié la volonté d'effacement de ce ru, son enfouissement en le faisant circuler dans des conduits.
 - La conception urbaine avant 1960 pour l'essentiel tend à se construire en suivant le mouvement de la « colline », rythmant le bâti communal en fonction de la Seine qui est en contrebas, plaçant l'église au plus haut de la commune. La commune paraît se dessiner autour de cette église. Elle semble avoir son double avec la commune sur la colline opposée de l'autre côté de la Seine
 - La disparition, l'effacement, la privatisation ou le non entretien des sentes et des espaces partagés par quelques maisons sont lisibles après 1960. Pourtant, ces éléments « urbains » étaient essentiels à la composition de cet univers communal rural et indispensables à l'usage quotidien des habitants. Ces espaces sont des éléments patrimoniaux qui participent à l'équilibre du bâti. Ces « vides » sont habités. En revanche, les places aménagées ces dernières années dans les cœurs de communes comme les nouvelles rues créées pour que les véhicules puissent se garer ou même circuler paraissent manquer de vie et avoir oublié le piéton, l'habitant.
 - La réglementation urbaine depuis les années 60/70 tend à avoir introduit, si ce n'est même imposé, l'obligation à l'alignement des bâtis à trois ou cinq mètres du trottoir, mais aussi l'isolement des maisons par rapport à celle des voisins. (ces « habitus » sont à vérifier).

Ces observations relatives à l'inventaire du patrimoine à Gargenville me font ressentir une tendance à l'effacement de l'identité communale par une négation de son patrimoine ordinaire bâti et l'acceptation que sa composition naturelle puisse être effacée. Les jardins potagers communaux sont progressivement abandonnés ou encore construits. La présence de l'eau tend à être effacée.

En tant que visiteur de la commune de Gargenville, j'éprouve une forme de déni de l'existant communal d'hier ? Les formes urbaines et bâties sont peu respectées (Ex : les enduits sur les façades sont retirés, des agrandissements ne respectent pas l'architecture d'origine...), la présence de la nature est contenue....

Cette commune semble en outre conçue pour la voiture. Elle paraît nier la présence du piéton.

Le patrimoine bâti n'a de pertinence et d'existence qu'en rapport avec les vides et la nature qui le composent, le rythment.

Cette commune donne l'impression aussi que la pauvreté affleure, malgré une boulangerie élégante.

Le patrimoine ordinaire doit être préservé, mais il faut veiller à ne pas le figer, en interdire l'évolution. En effet, si hier ces communes étaient agricoles, aujourd'hui l'essentiel de la population comme les modes de vie ne sont plus tournés vers le monde paysan. Il faut aussi, en transformant ces cœurs de communes, ne pas en faire disparaître l'âme, sentiment que j'ai pu éprouver en visitant Gargenville.

Envisager un travail pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, paysagiste, anthropo-sociologue...), en lien avec l'inventaire, pour aider à la recomposition de la commune de Gargenville pourrait être intéressant afin d'en préserver l'identité, la particularité.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. Pourtant, un paysage, même s'il est admis qu'il soit en constante évolution, très lente ou rapide, porte en lui un certain nombre d'empreintes, ou permanences, au fil du temps. Elles participent à la fondation d'un paysage et lui confèrent une identité, sinon au moins une singularité. Certaines d'entre-elles sont aisément reconnaissables, et « marquent » le paysage de Seine aval. Le volet paysage du diagnostic patrimonial propose ainsi de relever 12 types d'empreintes qui « signent » la particularité du paysage de Seine Aval :

- 1. Les îles**
- 2. Les confluences**
- 3. La navigation**
- 4. Les étangs**
- 5. Les continuités agricoles**
- 6. Les routes belvédères**
- 7. Les forêts**
- 8. Les falaises**
- 9. Les parcs**
- 10. Les sites industriels**
- 11. Les grands ensembles**
- 12. Les espaces particuliers**

1. Les îles ou anciennes îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages « du sauvage » et/ou du « rural », aux portes de Paris, facteur de dépaysement précieux dans un contexte largement urbanisé : derrière ces paysages, est présent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine. Lorsqu'elles sont habitées, elles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature.

2. Les confluences

La Seine reçoit des affluents qui rythment le paysage de vallée par des empreintes bien spécifiques. D'échelles et de contextes divers ces empreintes sont perceptibles par un ordonnancement des espaces bien spécifique, parfois très reconnaissable et porteur de paysage remarquable, parfois plus brouillé ou oublié et pourtant porteur d'un réel potentiel de projet qualitatif.

3. La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent les ports ou les anciens ports, les anciennes baignades, et autres espaces singuliers...

4. Les étangs

Le fleuve est jalonné de grands étangs, fruits d'exploitations des sables et graviers alluvionnaires ; les extractions ont souvent mis à jour la nappe phréatique en créant de vastes plans d'eau propres à de nouveaux usages : ces étangs sont à l'origine des bases de loisirs du Val-de Seine et de Moisson. D'autres cherchent encore leur future affectation, et d'autres encore sont en cours de création car les exploitations se poursuivent. Le plus souvent, la renaturation des milieux conduit à la constitution de paysages naturels et spécifiques des milieux humides de grande qualité.

5. Les continuités agricoles

Le paysage du Val de Seine présente une alternance de grandes composantes urbaines, industrielles, agricoles, naturelles et forestières, tenue par un relief puissant de vallée fluviale. Puissants révélateurs des espaces construits et fenêtres ouvertes sur les paysages, les espaces ouverts agricoles s'organisent et forment des ensembles qui caractérisent certaines séquences au sein de la vallée de la Seine. Ces continuités agricoles traduisent aussi des continuités fonctionnelles agricoles.

6. Les routes belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégiés à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent parfois à un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes, etc... on évoque ici des « parcours belvédères ».

7. Les forêts

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. Des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figurent parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du val de Seine.

8. Les falaises

Petites ou grandes, elles révèlent par la mise à nu de la géologie, les fondements historiques des paysages. Les paysages de falaise de craie accompagnent la vallée de la Seine et la caractérisent jusqu'en Normandie. Résultantes des phénomènes d'érosion du fleuve, ou issues de pratiques de carrières, elles sont de tailles variables, allant de l'échelle de la maison ou du village à celle plus grandiose d'un méandre entier. Certaines d'entre elles sont le siège d'usages particuliers ou créent des conditions d'usages particuliers : habitat troglodyte ou adossement du bâti, milieu et habitat naturel spécifique...

9. Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. D'autres compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

10. Les sites industriels

Le développement de grandes industries dans la vallée de la Seine, l'industrie automobile notamment, s'est le plus souvent localisée en fond de vallée, entre fleuve et fer. De vastes emprises foncières lui sont dédiées sur lesquelles des bâtiments parfois monumentaux (la centrale de Porcheville par exemple) se sont implantés. Ces emprises alternent avec la persistance de vastes espaces ouverts agricoles qui les mettent en scène dans le grand paysage de la vallée comme de vastes empiècements.

11. Les grands ensembles

Les vastes opérations immobilières se sont multipliées à la fin des années 1950 en accompagnement du développement des principales industries (automobile notamment). Implantées dans les villes ou villages proches, ces cités, à la faveur des espaces ouverts qui les environnent souvent et qui les mettent en valeur, développent des profils de ville tout à fait caractéristiques : ces premières barres et ces premières tours s'imbriquent et forment des quartiers très reconnaissables qui jalonnent les paysages de Seine Aval.

12. Les espaces particuliers

Ce sont des espaces divers, marquant les paysages de Seine aval de façon significative, par exemple l'aérodrome des Mureaux, ou la gare de triage d'Achères...

LES MARQUEURS DU PAYSAGE A GARGENVILLE



Numéro identifiant : garp001

Typologie : Iles, anciennes îles

Nom : La Petite île

Information :

Anciennes îles et espaces directement alluviaux en rapport direct avec le fleuve : organisation des espaces en longueur, parallèlement au lit du fleuve. Espaces ouverts cultivés bordés d'anciens bras morts et de leur végétation caractéristique des milieux humides.



Numéro identifiant : garp002

Typologie : Iles, anciennes îles

Nom : Ile de Rangiport

Information :

Vaste île agricole cultivée bordée d'une ripisylve caractéristique des bords de Seine. Espace ouvert dégagant de larges vues sur l'ampleur de la vallée de la Seine, de coteau à coteau.



Numéro identifiant : garp003

Typologie : Route belvédère

Nom : Chemin de halage, rive gauche

Information :

Ancien chemin de halage longeant les bords de Seine, les anciennes îles, le bras mort du fleuve entre milieux naturels et cultures. Vues sur les espaces agricoles au sud, sur la Seine et la cimenterie au nord.



Numéro identifiant : garp004

Typologie : Route belvédère

Nom : Chemin de halage, rive droite

Information :

Ancien chemin de halage longeant les bords de Seine. Ambiances successivement habitées et jardinées, industrielles ou naturelles.



Numéro identifiant : garp005

Typologie : Falaises

Nom : Rangport

Information :

Petites falaises calcaires devant lesquelles sont adossées une série de maisons anciennes, une rue en impasse et une plantation de tilleuls en mail le long de la Seine.



Numéro identifiant : garp006

Typologie : Industrie

Nom : La Cimenterie

Information :

Installations industrielles monumentales en bordure de Seine, sonores et très présentes visuellement dans un site d'ancienne carrière.



Numéro identifiant : garp007

Typologie : Route belvédère

Nom : RD 190

Information :

Partie de la route départementale entre Juziers et Gargenville, situé au bas du coteau agricole véritable coupure d'urbanisation entre Gargenville et Juziers, et le donnant à voir : exposition du Vexin dans la vallée de la Seine.



Numéro identifiant : garp008

Typologie : Parc

Nom : Hanneucourt

Information :

Ancien parc du château d'Hanneucourt, grande perspective ouverte au sud en direction du fleuve et de la vallée, bordée d'une avenue plantée.



Numéro identifiant : garp009

Typologie : Continuité agricole

Nom : Les Grands Jardins

Information :

Coupure d'urbanisation entre Juziers et gargenville, sur le coteau, assurant une continuité agricole avec le Vexin.



Numéro identifiant : garp010

Typologie : Continuité agricole

Nom : Les Vigneux, les Groux, les Gâts, les Sablons, la Grosse Pierre, les Limons

Information :

Grande continuité agricole du Vexin-Français, correspondant au coteau haut de la vallée de la Seine. Vues ouvertes sur l'ensemble du domaine agricole et forestiers, ainsi que sur l'ensembel de la vallée de la Seine.



Numéro identifiant : garp011

Typologie : Route belvédère

Nom : D130, route de La Chartre

Information :

Route reliant le centre ancien de Gargenville au Vexin, à travers le coteau agricole et sa croupe boisée.



Numéro identifiant : garp012

Typologie : Forêt

Nom : Bois d'Hannecourt ou de la Chartre et bois des Bossuettes

Information :

Suite de boisements couronnant les coteaux rive droite de la vallée de la Seine. En alternance avec les continuités agricoles.

ANNEXE

Cet article est un tiré à part des Actes du colloque organisé par La Région Île-de-France les 24- 25 novembre 2011 :

Ces patrimoines qui font territoire, sous la direction d' Arlette Auduc, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2012, pp.43-66



Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Île-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé « ces patrimoines qui font territoire » et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous.¹

Roselyne Bussière

Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France

Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France² et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine-Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti ... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine-Park, programme d'actions relatif à la Seine .

¹ Ces patrimoines qui font territoire, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66

² Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur les bases Mérimée, Palissy et Mémoire <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.



A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : « Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »³

³ André Chastel, « Pour un inventaire national »- le Monde- 22 septembre 1961



ou bien « L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture ».⁴

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*⁵ et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

La phase de recherche documentaire

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution.⁶ Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892. De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine⁷ et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivait au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen.⁸ « Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen ».

⁴ André Chastel, «Entretiens avec André Chastel »- Revue de l'Art -1991-3

⁵ Verdier, Hélène, Melot, Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37

⁶ Lachiver, Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150

⁷ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

⁸ Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p.88

Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées, monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic.⁹



La préparation cartographique et iconographique

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route Royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen-âge, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un Pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus générale est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les

⁹ *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000



cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.

L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif

Comme dans un inventaire topographique « classique » le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le

territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

Des résultats probants

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

Mettre en valeur l'ordinaire :

Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs.¹⁰ La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plein pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.



Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures,¹¹ est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés

¹⁰ Roselyne Bussière, « le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74

¹¹ DIREN. Île-de-France-Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993

dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V.¹² Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiotte de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va et vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supporter et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourelliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur. A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.



Comprendre la ville

La plupart des bourgs de Seine-Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.

A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route Royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842¹³, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

¹² Hélène Grimaud, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02

¹³ Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*¹⁴ et à la *monographie de l'Instituteur*¹⁵. La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839.



L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux.¹⁶ Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit « la grande Bosse », c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs-, de Margaillan dans le roman naturaliste « *L'œuvre* », fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

¹⁴ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

¹⁵ http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/

¹⁶ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

Redécouvrir des activités oubliées

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier.¹⁷ Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne « bove » un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.

De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la « route de quarante sous »¹⁸, plus courte que la route Royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris et les mardis et mercredis par sept cent à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale¹⁹ a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine-Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait.²⁰ La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.

¹⁷ Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir *Inventaire général des richesses de la France, Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24-29

¹⁸ Jean Bauvit et Pierre-Émile Renard, *La Route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS-CREA)

¹⁹ Patrick Marchand, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195

²⁰ *Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239



L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée.

L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

Sortir des idées reçues

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII^e siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six

centre mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines à qui je passe la parole.

Hélène Bouisson

Architecte, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines

Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic¹ est mis en relation avec la fabrique du projet.

Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

« La fabrique du patrimoine » est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, « le patrimoine en train de se faire » et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier : « *l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent* ». ² Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

« Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture » ³, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, « *le projet en train de se faire* ». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme « *un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués* ». ⁴

¹ Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

² HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

³ LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

⁴ YANEVA, Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

Enfin, « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture » est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose « *de concilier mémoire, territoire et projet* » au travers d'une démarche qui s'intéresse « *à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site ... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit ... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts ... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets* ». ⁵

Diagnostic en relation

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation « *les objets, les humains et les contextes* ». ⁶

Diagnostic à trois échelles

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam, ⁷ troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

Diagnostic urbain

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'« *appréhender la ville comme un système de relations* » ⁸ et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse « *à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir* ». ⁹

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend

⁵ MAROT Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la villette, 2010.

⁶ HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

⁷ François Adam paysagiste au CAUE 78 n'intervient dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

⁸ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

⁹ ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un « *work in progress* » ...

Diagnostic dans la dynamique du projet

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures ... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : Patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail.¹⁰

Diagnostic et projet des habitants

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les « *projets en train de se faire avec les acteurs impliqués* ». ¹¹ L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de « *conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer* ». ¹²

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre des transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre « *comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose* ». ¹³

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

¹⁰ Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefévre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascal D'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

¹¹ YANEVA Albena, *op.cit.*

¹² ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹³ *Ibid.*

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail, et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : Est-ce un projet de ravalement ? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle cela ne se pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.



Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville. L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences,

Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energie Solidaire vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent « à un parlement des choses controversées ».¹⁴

¹⁴ ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹⁵ Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Diagnostic et projet des communes

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

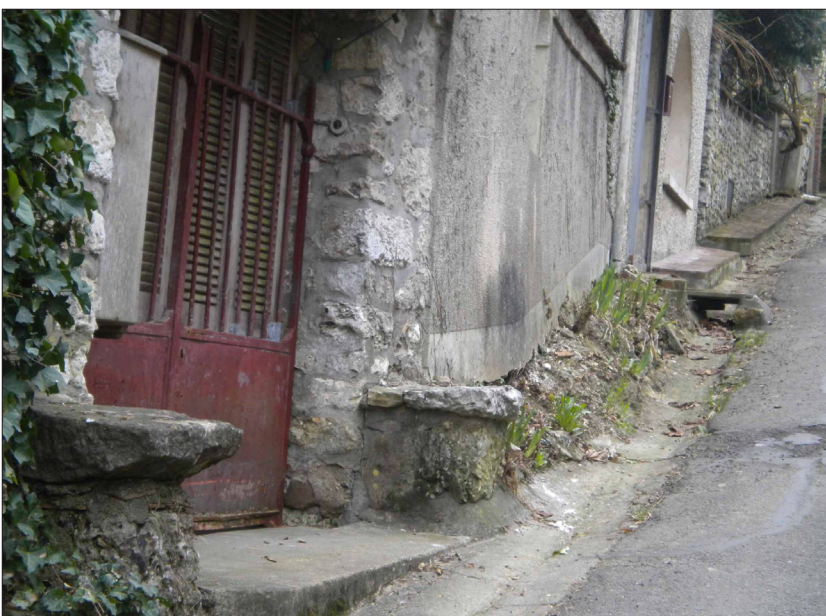
Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse.¹⁵ Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ?

La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet.¹⁶

JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU.¹⁷ Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti¹⁸ ainsi qu'au patrimoine urbain¹⁹ que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micros vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforment pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place sur ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

¹⁶ Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte conseiller au CAUE 78.

¹⁷ Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre architecte urbaniste conseiller au CAUE 78.

¹⁸ Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

¹⁹ Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au dessus, au dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une « *fonction mémoire* »²⁰ et provoque une sorte « *d'épiphanie* »²¹ du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière, ... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les clôtures, les jardins, les constructions...

²⁰ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²¹ *Ibid.*



Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-rien sont les « éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie »²² les occupations successives.



²² ARENDT Hannah, *op.cit.*

Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture ... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.



Diagnostic et projet des territoires

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.

SEINE AVAL

Dans le projet Seine-Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire, sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de la Seine-Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

CONFLUENCE SEINE OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la

démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore.²³ Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut être concomitantes tout au long du processus.

Diagnostic chevelu

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards²⁴ qui « *en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent* »²⁵, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic.

Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, « *un objet chevelu* »²⁶ ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

²³ Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

²⁴ Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

²⁵ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²⁶ LATOUR Bruno

GLOSSAIRE

Maison de bourg :

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

Maison avec boutique :

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

Maison avec porte charretière :

Occupant elle aussi tout la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

Maison de notable :

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maisons de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ ou jouit d'une vue panoramique.

Cour commune :

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des coeurs d'ilôts. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle, la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

Maison d'artisan :

La maison d'artisan est une habitation à la fois alignée sur rue et en héberge, laissant au devant d'elle un espace libre. Des annexes (ateliers, hangars) sont disposées autour de cette cour par laquelle se fait l'accès à la maison.

Maison rurale :

Plus diversifiée, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général, elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

Maison de campagne :

Le terme « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

Villa :

Plus petite que la maison de notable, (donc moins que cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré, la plupart du temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractéristiques que la maison de notable, notamment en terme de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail monumental soigné.

Pavillon :

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

Maisons-jumelles :

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles 'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

Ferme :

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à « la ferme urbaine » installée au coeur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la ferme, les annexes agricoles sont plus grandes que la maison d'habitation.

C'est l'inverse pour la maison rurale, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

Dénaturation :

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire «fausser le sens, altérer», c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quelle famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille la maison appartient, on parle de dénaturation. **Cela ne signifie pas que la maison doive être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial.**

Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformations des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisqu'on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leurs constructions mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont :

- Le décroûtage des façades en moellon irrégulier destiné à être caché sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourage de baies...
- La recherche d'une esthétique «rustique» qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux linteaux de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains qui remplacent mal les enduits à la chaux, et le placage de briquettes
- Les portes et les fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z) la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en coeur d'ilôt...

Dans tous ces cas, les maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Carte de Cassini (1756 - 1789), EHESS, (cassini.ehess.fr/)
- Carte des chasses (1774 ?), ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France
- Atlas deTrudaine (1738 - 1780), Archives Nationales (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis>)
- Plan d'Intendance (entre 1780 et 1789), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Cadastre napoléonien (1er quart XIXe siècle), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)
- Monographie de l'instituteur (1899), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Geoportail (www.geoportail.fr)
- INSEE (www.insee.fr)
- ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972
- HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines
56 avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60
www.caue78.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France
Unité Société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115 rue du Bac 75007 Paris
Tel. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr